

title, 7 ff

76 pp., 2 ff.

lge f. plate

L'HISTOIRE DE LA VILLE DE NISMES, ET DE SES ANTIQUITEZ.

Par le Sieur H. GAUTIER, Architecte, Ingenieur, & Inspecteur des Grands Chemins, Ponts & Chaussées du Royaume.

Avec Figures, 50 sols.

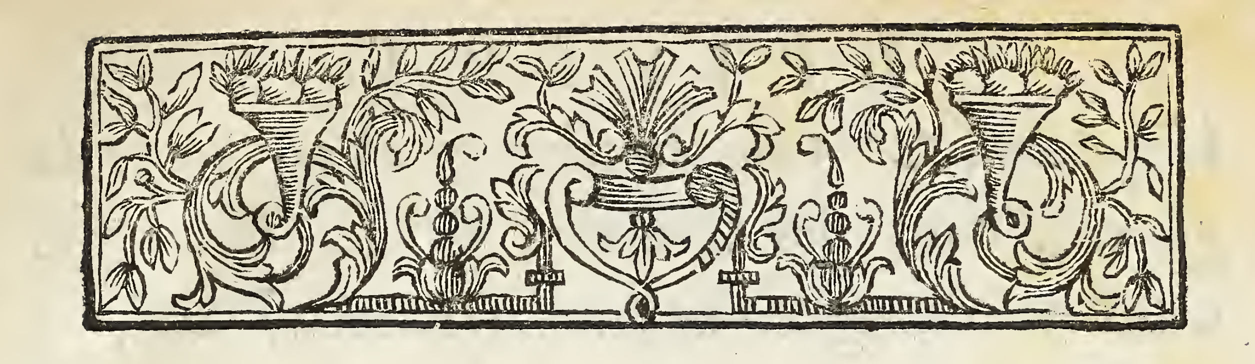


A PARIS,
Chez ANDRE' CAILLEAU, Quay des Augustins, près la ruë Pavée, à Saint André.

ET A NISMES,
Chez les LIBRAIRES de cette Ville.

M. DCCXX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A MESSIEURS

MASSIP, Conſeiller & Avocat du Roi au Siege Preſidial, & Senéchal de la Ville de Niſmes : GUIRAUD, Docteur & Avocat : Et BAUX, Medecin de la Faculté de Montpellier.



ESSIEURS,

L'Hiſtoire de la Ville de Niſmes, & de ſes Antiquitez, que j'ai l'honneur de vous preſenter, vous eſt redevable de tout ce qu'elle eſt à preſent. Comme mes meilleurs amis, vous m'avez fourni les Memoires pour la compoſer. Je ne les ai fait que ranger pour les faire paroître tels qu'ils ſont. C'eſt à Vous, MESSIEURS, à qui le Public en a toute l'o-

bligation, & vous en devez avoir toute la gloire, dont nos Citoyens & les Etrangers vous en témoigneront leurs reconnoiſſances.

Ce n'eſt pas en cela ſeulement, MESSIEURS, que vous êtes utiles au Public. On ſçait que vous excellez dans vos Profeſſions, à la ſatisfaction de tout le monde, dont vous avez toute l'approbation & la confiance.

Ces qualitez réunies, font un accord ſi parfait pour le bien de l'Etat & de la Patrie, qu'étant ſecondez, comme vous êtes, par des Evéques d'un merite diſtingué en vertus & en zele pour la Religion; par des Gouverneurs qui ont ſuccedé à nos Comtes, qui ne ſouhaitent rien tant que la gloire du Roi, & la tranquillité publique; par des Magiſtrats integres & ſi renommez, qui émanent de cet illuſtre & ancien Senat de Rome, dont nous ſuivons encore les Loix, pour ſervir de regle à notre conduite; par des Maire & Conſuls, qui n'ont rien tant à cœur qu'une Juſtice bien reglée dans la Police qu'ils font obſerver tres regulierement à tout le monde; & enfin, par des Habitans tres induſtrieux, dont le Commerce eſt ſi répandu dans toute l'Europe, je ne

doute nullement que Nismes ne reprenne dans moins de siecles, qu'elle ne fit du temps des Romains, sa premiere splendeur sous un si sage Gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, avec un entier dévouement,

MESSIEURS,

Votre tres humble & tres obéissant Serviteur, GAUTIER.

PREFACE.

ON ne ſçauroit bien juger des Monumens Antiques que l'on trouve à la Ville de Niſmes, ſi on ne rapporte, ſuivant l'ordre des choſes, l'Hiſtoire des ſiecles les plus reculés. Les Peuples qui étoient alors, avoient des coûtumes & des mœurs differentes des nôtres, & une Religion tres oppoſée à celle du Chriſtianiſme. Suivant cet arrangement, je ferai voir en abregé les Heros qui ſe ſont ſuccedés, leurs Guerres, les differens Peuples qui ont habité Niſmes, leurs Religions, & les Ouvrages qu'ils y ont fait conſtruire, que l'on y voit aujourd'hui.

Niſmes a été détruite pluſieurs fois par differens Conquerans; ſes Habitans, & leurs biens, donnés au pillage; & tous les Memoires que l'on avoit pû conſerver juſqu'alors, ont été perdus ou effacés par les flammes. Il ne nous a reſté que les

Antiquités que nous y voyons à present, qui n'ont échappé de la fureur des Victorieux, que parce qu'elles ne pouvoient plus nuire à leurs Conquêtes.

Pour travailler à cet Ouvrage avec connoissance, je me suis servi de tous les Auteurs qui ont parlé des Monumens antiques de la Ville de Nismes, & des Memoires que mes Amis m'ont fourni. De tout cela, & de tout ce que j'ai pû imaginer sur ces matieres, & sur les lieux, d'assez vraisemblable, avec toute l'attention dont j'ai pû être capable, j'ai composé l'Histoire de la Ville de Nismes & de ses Antiquités, dont est question.

Je rapporte de plus, l'appareil des materiaux qui composent ces Monumens dont personne n'a encore donné le détail, pour les representer aux Architectes & aux Ingenieurs qui n'ont point été sur les lieux, afin d'en pouvoir juger, où ils verront que ces Ouvrages antiques sont les seuls en France, lesquels étant construits sans mortier, il est bien difficile de penser qu'il soit possible aujourd'hui de trouver

des hommes aſſez habiles pour en élever de ſemblables avec tant d'art & de perfection. L'appareil des pierres du Trône, ou de l'Arc de Triomphe, que l'on avoit commencé d'élever à Paris au bout du Fauxbourg Saint Antoine, à la gloire de Louis-le-Grand, celui des pierres du vieux Louvre, du Palais des Thuilleries, de Verſailles, de toutes les Maiſons Royales, & de leurs Chapelles, bâties avec tant d'art & de ſoins infinis de la part des plus habiles Architectes des ſiecles paſſés, comme celui des plus belles Egliſes Gothiques que j'ai vû en France, n'eſt pas à comparer avec celui du Pont du Gard, des Arénes, de la Maiſon quarrée, & du Temple de Diane de Niſmes. * Les hommes d'alors ont travaillé à l'appareil des pierres de ces Monumens antiques, il y a environ dixhuit cens ans. Les hommes d'à preſent qui travaillent à l'appareil des

* Feu M. Manſart diſoit qu'il n'avoit jamais rien vû de plus parfait, ni qui lui eût donné de plus belles idées pour ſa Profeſſion, que le Monument antique de la Maiſon quarrée de Niſmes. *Voyez Nouvelle Deſcript. de la France, Tome 4. p. 142. par M. de Pigagnolles.*

pierres d'aujourd'hui, ne peuvent pas les imiter. Il faut donc que les Anciens se soient servis de certains moyens que nous n'avons pas. Des Sçavans ont prétendu que l'on scioit les pierres pour les rendre si unies en leurs joints de lit, ou bien que l'on les frottoit les unes contre les autres par le moyen des machines qui les suspendoient, qui alloient & venoient sur des roulettes ou autrement, toûjours parallelement sur des plans parfaitement de niveaux, ou d'un autre sens. Mais je n'ai rien apperçû dans l'appareil de ces pierres antiques, qui ait pû me faire croire toutes ces conjectures. Je rapporte sur ce fait ce que j'ai trouvé de plus naturel & de plus vraisemblable dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

Si je represente les figures licencieuses des Dieux Priapes, que j'ai fait graver telles que je les ai trouvées sur des bas-reliefs, ce n'a été qu'après plusieurs avis de Sçavans, tant Ecclesiastiques, que Seculiers, qui ont estimé le devoir être ainsi. Cet Ouvrage, m'ont-ils dit, est fait plûtôt

pour les hommes, & pour ſervir à l'Hiſtoire des ſiecles paſſés, que pour être de quelque uſage à la curioſité des femmes. On m'a repreſenté les figures des Dieux Priapes, que Gruterus rapporte dans ſes Ouvrages, & que des femmes ſupplient, ou adorent, & qui ſont encore bien plus honteuſes que celles dont je fais la deſcription, qui n'ont rien de ſemblable. D'ailleurs, je m'énonce dans le diſcours d'une maniere à pouvoir être entendu de tout le monde, ſans pourtant déplaire à perſonne; notre Langue, ſurtout, ne pouvant ſouffrir des termes que la pudeur veut que l'on ignore.

On verra par le faux culte que l'on rendoit à ces Dieux Priapes, l'ignorance extreme dans laquelle les Payens étoient lors des premiers ſiecles. Combien d'autres idolâtries ont ſuccedé encore à celle-ci, que le Chriſtianiſme a effacé, ou fait éclipſer par la venuë de JESUS-CHRIST.

Ceux qui prendront la peine de lire cette Hiſtoire en racourci, critiqueront peutêtre la Chronologie des diverſes Na-

tions qui ſe ſont renduës les Maîtreſſes de Niſmes, auſſibien que les Dynaſties Egyptiennes, qui ne ſont pas aſſez conformes aux temps des Heros que je cite; j'aurai l'honneur de leur dire, que n'ayant pû concilier les ſentimens des Auteurs que j'ai conſulté là-deſſus, j'ai pris chez les uns & chez les autres, ce qui m'a paru le plus probable.

Si j'ai omis encore pluſieurs particularités qui concernent cette Hiſtoire, c'eſt que je me les ſuis reſervées pour les rapporter, lorſque je fais l'analyſe des Monumens antiques dont je traite dans la ſeconde Partie, afin de leur ſervir de quelque ornement, & me donner occaſion par là d'en lier le diſcours. C'eſt ainſi, pour me juſtifier, que je rends compte de ma conduite au Public, qui ne fait grace à perſonne.

L'Hiſtoire de la Ville de Niſmes a d'ailleurs tant de rapport avec celle des Antiquités dont je parle ci-après, que l'on verra que cette derniere n'eſt qu'une ſuite de la premiere, d'où elle tire ſon origine;

& l'on n'y trouvera rien de ſurprenant, quand on ſera prévenu des mœurs & de la Religion des premiers Peuples qui ont habité Niſmes, & qui l'ont fondée.

Les Etrangers qui viennent chaque jour à Niſmes voir ſes Antiquités, trouveront par la lecture de ce petit Ouvrage, le dévelopement de tous ces Monumens, dont peu de gens ſçavent leur donner quelque raiſon. Les Curieux qui les vont viſiter, les admirent, & puis c'eſt tout, ſans qu'ils en tirent aucun autre avantage pour leur voyage, parce qu'ils ne ſont pas prévenus de leurs Hiſtoires. Auſſi puis-je dire que c'eſt principalement en leur faveur que cet Ouvrage a été compoſé, & qu'on en a fait graver encore les Figures, afin que le tout joint enſemble, leur fût plus agreable.

Je ne parle point dans cet Ouvrage du climat heureux de la Ville de Niſmes, où le Ciel eſt toûjours pur & ſerein pendant preſque toute l'année, ni de la beauté du ſexe, en quoi les filles & les femmes ont toûjours fait l'admiration des Etran-

gers. Les hommes y ont toûjours été tres adroits dans tous les exercices du corps; aussi trouve-t-on une Dedicace antique en leur faveur, Fig. 12. Les belles promenades sont communes à Nismes. Une tres belle Plaine, couverte de tres beaux Jardins, dont les graines se répandent dans toute l'Europe, fait une partie de son terroir. L'autre est composée de Côteaux, & de plusieurs Vallons couverts de Vignes & d'Oliviers, d'où sort une des plus belles Fontaines qui soit en France. Les Guarigues de cette Ville produisent le Vermillon, que l'on va cuëillir sur des feuilles de certains arbustes, qu'un petit Ver forme, & qui est tant vanté pour faire cette belle couleur rouge de Garence, & pour composer le Syrop de Kermes, qu'on envoye dans les Pays les plus lointains. Ces Guarigues ne sont que des Côteaux couverts de Bois taillis, où croissent, pour l'ordinaire, le Tym, le Serpolet, la Lavande, la Sarriette, le Romarin, &c. C'est à trois lieuës de cette Ville, dans un Bourg qui dépend de son ressort,

(le Grand Galargues,) où ſe fait le Tourneſol, ſeul endroit de l'Univers, (à ce qu'on prétend,) qui a cette proprieté, qu'on ne peut imiter aux lieux les plus voiſins, encore que les mêmes Ouvriers qui le travaillent, y employent les mêmes matieres. C'eſt dans cette Ville que l'on trouve que les Vins & le Gibier y ſont des plus excellens de la Province, de même que le Poiſſon de Mer, qui n'eſt tranſporté que de ſix lieuës depuis la Mediterranée. On ne doit donc pas être ſurpris ſi les premieres Colonies du monde, comme celles d'Egypte, de Grece, & des Romains, ont quitté leurs propres Patries tant vantées, pour venir habiter cette heureuſe Contrée, à cauſe de la bonté de ſon climat, preferablement à pluſieurs autres Pays des Gaules. On joüit à Niſmes de tous les plaiſirs de la vie. La ſocieté des Gens de Lettres, & les Manufactures, où les Sciences & les Arts y ont enfin fleuri dans tous les ſiecles, par des perſonnes qui y ont excellé.

TABLE

DES CHAPITRES ET PARAGRAPH. contenus dans l'Histoire des Antiquitez de la Ville de Nismes.

Fautes à corriger.

A la Table, *ligne* 9. A. R. A. *lisez* A. E. X.
Page 26. *lig.* 1. tertre, *lis.* tartre.
Page 29. *lig.* 17. soixante, *lis.* six.
Page 43. *lig.* 24. pieds, *lis.* pierres.
Page 47. *lig.* 14. Andrien, *lis.* Adrien.
Page 54. *lig.* 27. dix, *lis.* dixhuit.
Page derniere, *lig.* 30. ferrement, *lis.* ferment.

TRAITÉ



L'HISTOIRE DE LA VILLE DE NISMES.

PREMIERE PARTIE.

L'EGYPTE a été une des Parties de la Terre la plus peuplée après le Deluge, à cause de la bonté de son terroir. Ce fut le partage d'un des Enfans de Noé, comme nous l'apprend l'Histoire Sacrée. *Cham*, selon les Hebreux, que les Pheniciens & les Grecs disent être le même qu'*Hammon*, ou *Misraïm* son fils, fut le premier de ses Rois, dont la Dynastie se perpetua, à mesure que les hommes se multiplioient en Egypte.

Mais *Osiris* fils de *Jupiter* & de *Niobé*, qui étoit Roi d'Argos, ne se souciant plus de cette Souveraineté, il la ceda à son frere *Egialée*, & fut ensuite en Egypte, dont il se rendit le maître, & y établit des Loix. Il paroît par l'Histoire qu'Osiris épousa *Io*, qui fut ensuite nommée *Isis*. Osiris son époux, quoique cheri de ses Peuples, ne laissa pas d'être assassiné par ses ennemis, surtout par *Typhon*, & mis en pieces; & suivant Plutarque, le *Phallus*, ou ses parties naturelles

furent jettées dans le Nil, & ensuite dévorées par le poisson *Oxyrinche*, qui signifie bec aigu, que d'autres interpretent bequeté par des oiseaux qui avoient des becs longs & pointus. Les parties naturelles du Roi Osiris furent après déifiées & adorées par le Peuple d'Egypte, sous le nom du Dieu *Priape*, en reconnoissance de la bonté & des bienfaits de leur Souverain; & cette Divinité fut si fort reverée dans la suite chez les Romains, que le *Char* que montoit le Vainqueur, avoit un Priape devant, & sous son siege, qui lui representoit, toutes les fois qu'il le voyoit, la fragilité de la vie humaine. Les attributs de cette Divinité allerent si loin, que les *Vestales*, dont la vertu & la chasteté étoient exemplaires, en portoient mêmes des figures penduës à leur col & sur leur sein, tant cette infame Divinité étoit alors recommandable. Le Dieu Priape étoit d'ailleurs estimé des Anciens, suivant leur Mythologie, pour avoir été fils de *Bacchus* & de *Venus*, que l'on faisoit presider aux Jardins. On voit bien dans la Figure 27, Planche 2, la representation de ce Priape, dont il n'auroit pas été possible d'en comprendre le sens, si je n'en avois rapporté l'Histoire. *Voyez* son explication dans la deuxiéme Partie, Chap. V. §. VIII.

Le Phallus du Roi Osiris fut representé triple par les Egyptiens, selon Plutarque dans son Traité d'*Isis* & d'*Osiris*, par rapport aux principes de la generation qui se multiplient tous par eux-mêmes. C'est ainsi qu'il fut representé étant déifié. On pouvoit y ajoûter des aîles, pour faire voir que la Divinité sous cette laide figure, se portoit partout. *Voyez* comme cidessus, Figure 27, Planche 2, seconde Partie, Chap. V. §. VIII.

Les Egyptiens n'en demeurerent point là à l'égard de la mort d'Osiris, dont ils reveroient si fort la memoire, qu'ils publierent que l'ame de leur Roi avoit passé dans le corps d'un Bœuf, qu'ils adorerent encore sous le nom d'*Apis* & *Serapis*, ou comme qui

voudroit dire *Sor-Apis*, car *Sor* en Hebreu veut dire Bœuf, & *Sor-Apis*, Bœuf d'Apis. Apis étoit petitfils d'*Inachus*, qui fut déifié par les Egyptiens, aussibien que sa fille *Io*, qu'ils adoroient sous le nom d'*Isis*. Cet Inachus fonda le Royaume d'*Argos*, vers l'an du monde 2126. La superstition des Egyptiens s'étendit encore bien plus loin, car ils adoroient un Bœuf sous la figure de leur Dieu Apis; & après l'avoir fait servir à certains usages pendant quelques années, on le noyoit dans une grande fontaine. *Voyez* la seconde Partie, Chap. III. §. I.

Le culte de la Divinité de Serapis passa jusqu'à Rome, auquel on éleva un Temple : mais les Romains, quoique Payens, ayant reconnu les suites dangereuses que pouvoit apporter le service de son culte abominable, défendirent de ne plus celebrer à l'avenir les Ceremonies des Sacrifices de cette Divinité; & son Temple fut ensuite abbattu en l'an 389 de JESUS-CHRIST.

Isis femme d'Osiris, & sa sœur, comme l'ont prétendu quelques-uns, qui avoit été fort aimée de ses Sujets, à cause de sa bonne conduite, & de l'invention de divers Arts qu'elle leur avoit enseignés, fut adorée par les Egyptiens. On couronnoit sa Statue d'épis de bled : & comme les Sacrifices que l'on consacroit à cette Divinité n'avoient rien que d'infames, il fut défendu aux Prêtres d'en parler. Cette Déesse fut ensuite reconnuë par quelques-uns pour la Déesse *Cerés*, pour la *Lune* par les Egyptiens, pour *Diane* chez les Grecs, & pour *Proserpine* chez les Romains, & ainsi reverée également par differens Peuples, sous differens autres noms & attributs. A *Saïd*, dans la plus haute Egypte, on trouve encore une image d'Isis avec cette inscription, dit un sçavant Auteur : *Je suis tout ce qui a été, ce qui est, & ce qui sera à jamais. Il n'y a point eu encore d'homme mortel qui m'ait pû ôter le voile qui me cache*. Cette legende est un veritable hieroglyphe de

la Divinité. *Voyez* Exod. Chap. III. v. 14 & 15.

Osiris, suivant le calcul d'Eusebe, regna vingt-cinq ans, l'an du monde 2033, & suivant d'autres 2303, & avant JESUS-CHRIST 1972 ans.

Les Egyptiens avoient encore d'autres Dieux. On sçait qu'ils adoroient un *Crocodile*, & d'autres animaux, même plusieurs Plantes de leurs jardins, mais surtout le Dieu *Canope*, figuré par une tête d'homme posée sur un vase, ou sur une urne. Cette Divinité étoit fort honorée parmi eux, parce qu'elle avoit été victorieuse de celle des Chaldéens qui adoroient le Feu: qui soûtenoient, que puisque le feu dévoroit tout, les autres Divinités devoient lui rendre hommage. Cette dispute porta les Sacrificateurs des deux partis à faire combattre leurs Idoles. Les Egyptiens mirent sur la tête de leur Dieu Canope une grande cruche pleine d'eau, qui avoit plusieurs petits trous au bas bouchés avec de la cire: de sorte que les Chaldéens ayant allumé leur Feu à l'entour du Dieu Canope, la chaleur fit fondre la cire, & l'eau de la cruche venant à se répandre par les petits trous, éteignit le feu: ce qui fit que le Dieu des Egyptiens, par cette supercherie, fut declaré plus puissant que celui des Chaldéens. *Voyez* la seconde Partie, Chap. VI. §. XIII.

Osiris eut plusieurs enfans, un entr'autres qui fut nommé *Hercule*. Il y a eu plusieurs Heros de ce nom. Varron en compte jusqu'à quarante-trois. L'*Egyptien* qui est de ce nombre, fils d'Osiris, dont est question, a tant de rapport à *Josué* par ses victoires & par ses grandes actions, qu'il semble que l'Histoire sainte de l'un a beaucoup de rapport à l'Histoire profane de l'autre. Les Gaulois reconnoissoient un Hercule qui les avoit polissés, & disoient pour exprimer la force de son éloquence, qu'il enchaînoit les cœurs de tous ceux à qui il parloit. L'Hercule de *Thebes*, qui se disoit fils de *Jupiter* & *d'Alcmene*, nâquit à Thebes de *Beotie*, à

qui l'on attribuë tant de belles actions ſous les noms des douze travaux d'Hercule. Il peut bien être vrai que celui-ci a été confondu dans la ſuite des ſiecles avec l'Hercule *Egyptien*, & dont il eſt fort difficile d'en faire voir la difference, que par des conjectures que je rapporterai dans la ſuite. *Voyez* la ſeconde Partie, Chap. VI. §. VIII.

Le ſentiment de tous les Sçavans au ſujet de ces Hercules, eſt qu'on eſtime qu'ils n'étoient que des *Marchands*; car Hercule en Phenicien veut dire Marchand. On ne doit pas croire non plus que ces Hercules dans leurs exploits fuſſent ſeuls. C'eſt ſans difficulté qu'ils avoient avec eux grand nombre d'autres gens de leur Nation, & qui ſous pretexte de commercer avec les Peuples qu'ils abordoient, pouvoient faire des alliances chez les uns, des conquêtes chez les autres; & enfin, étant plus polis que ceux avec qui ils traitoient, ils pouvoient gagner leur confiance par une juſtice mieux entenduë, & par des Loix plus douces. Tout cela a du rapport avec les *Colonies* que les Souverains de l'Europe envoyent de temps en temps dans les Pays les plus lointains, ſous prétexte du commerce: & l'on peut par la même raiſon nommer Hercules, les *Generaux*, ou les *Commandans* qui conduiſent des Peuplades en Amerique, en Canada, & à Miſſiſcipi.

Hercule; quel que ce ſoit de ces deux, du Thebain, ou de l'Egyptien, vint dans les Gaules. L'Hiſtoire nous apprend que *Galathée* femme d'Hercule le Libyen, qui regna dans les Gaules, fut mere de *Galathe*, dixiéme Roi des Gaulois. Cette Reine mépriſa tous les Princes de ſon temps, & ne fit état que d'Hercule, qui étoit alors regardé comme un *demi-Dieu*. Cet Hercule vint dans les Gaules pour combattre le Tyran *Tauriſcas*, fut enſuite en Eſpagne pour défaire *Gerion* autre Tyran. Après leur défaite, Hercule joüit de leurs femmes, dont il eut grand nombre d'enfans, l'un deſ-

cuels appellé *Nemausus*, donna son nom à la Ville de Nismes, comme son premier Fondateur : & les autres imposerent leurs noms à d'autres Villes & à d'autres Contrées, dont ils étoient les Souverains. Ainsi *Didon* Reine de Carthage, à l'exemple de Galathée, voulut retenir *Enée* dans ses Etats. *Pentesilée* Reine des Amazones, ne vint-elle pas voir *Hector* à Troyes pour l'honorer de ses faveurs ? *Tallestris* autre Reine des Amazones, avec trois cens Dames de ses Compagnes, ne s'en fut-elle pas trouver *Alexandre* pour avoir de lui des Heroïnes qui ressemblassent à leur pere ? & enfin, *Camille* Compagne de *Diane*, ne s'en fut-elle pas chercher *Turnus* pour un semblable dessein ? C'est ainsi que les Heroïnes s'interessent aux exploits des grands Hommes, pour avoir part à leur gloire.

Cet Hercule, & Nemausus, selon Eusebe & Prosper, étoient à peu près du temps de *Priam* Roi de Troyes, un peu avant l'époque de sa destruction, environ l'an 2653, & selon ce sentiment, *Nismes* auroit été fondé près de 500 ans avant *Rome*, de laquelle Romulus jetta les premiers fondemens, environ l'an du monde 3232.

Ciceron rapporte qu'Hercule voyageant dans les Gaules, eut jusqu'à soixante & dix enfans, & qu'il déceda l'an du monde 2315.

Diodore de Sicile, & *Ammian Marcellin*, rapportent aussi que les enfans qu'Hercule eut de plusieurs femmes en la Gaule Celtique, y fonderent beaucoup de Villes, ausquelles ils donnerent leurs noms.

La Religion alors dans les Gaules étoit differente de celle des Egyptiens ; car les Peuples qui habitoient Nismes, ou ses environs, (& qui portoit tout autre nom que celui de Nemausus son Fondateur, & avant l'arrivée d'Hercule,) suivoient la Religion des *Druides*, qui instituoient des Colleges & des Philosophes qui parloient la Langue Grecque, comme étant venus de la *Phocide*. Leur croyance étoit la Metempsycose de Pyta-

gore, ils ſacrifioient des hommes, & jugeoient les differends de tous ceux de leur Nation; & cela depuis l'an 2000, de la creation du monde, juſqu'en 2200, dans lequel intervalle de temps on pretend qu'Hercule vint dans les Gaules. Mais il ne faut pas douter que cette Religion barbare des *Druides*, ne dût changer ſous le Gouvernement de Nemauſus, & que ce Souverain ne fît adorer les Dieux Egyptiens ſes *Ayeuls*, à ſes nouveaux Sujets, afin de conſerver leur memoire en faveur de ſa reconnoiſſance & de ſa gloire, d'avoir eu des *Dieux* pour ſes Ancêtres, qu'il ne leur donnât des Loix conformes à celles des Egyptiens, & qu'il ne leur fît ſuivre leurs Coûtumes.

L'Egypte a eu des Rois qui ont fait éclater leur magnificence dans tous leurs ouvrages, afin de rendre leur memoire immortelle, témoins les *Sphinx*, les *Pyramides*, &c. qui n'ont été ordonnées que par des Souverains de l'Egypte; les Pyramides n'ont eſté élevées que pour leur ſervir de tombeaux, pour faire voir à la poſterité, que s'il n'eſt pas permis aux hommes de vivre longtemps, ils ſont les maîtres du moins d'éterniſer leur memoire par des monumens auſſi ſuperbes que ſont les *Pyramides*, qui dureront, ſuivant les apparences, juſqu'à la fin des ſiecles. La vertu chez eux étoit tres recommandable, ſurtout la valeur. On le voit par les ordres que *Soſeſbris*, un de leurs Rois, donna à l'occaſion des Peuples qu'il avoit vaincus, & qui s'étoient rendus ſans combattre. Il fit graver contre des piliers de pierre des hommes avec des natures de femme, pour marque de leur lâcheté, afin que ſes Sujets & ſes Soldats, par la vûë de ces figures honteuſes, ſe ſouvinſſent de ne pas ſuivre leur exemple. *Voyez* ce qu'on appelle mal à propos *Hiſtrion*, Planche 1, Figure 7, 9, & 11, avec leur explication, ſeconde Partie, Chap. VI. §. IX. Ce *Soſeſbris* a plus fait de conquêtes, & ſoûmis de Royaumes en neuf ans de temps qu'il a fait la guerre,

que n'ont jamais fait ensemble les Medes, les Perses, Alexandre & les Romains, parce que le premier, suivant mon sentiment, ne se conduisoit que par la justice qui a des yeux, & les derniers par l'ambition qui est aveugle. Il n'y a rien de si beau que l'éducation de ce Prince, dont le pere prit un soin tout particulier; car il fut élevé également avec certain nombre de ses Sujets qui nâquirent le même jour que lui, & qui dans ses victoires étoient comme autant d'Emules qui s'interessoient à sa gloire, comme ses Comtemporains & les Compagnons de ses victoires. On ne doit donc pas être surpris, si avec une semblable Elite il triomphoit partout. Cela étoit soûtenu d'ailleurs par tant d'équité & par des mœurs si conformes aux humains, que les Peuples les plus farouches devinrent dociles par la douceur des Loix qu'il leur imposoit.

Depuis la fondation de Nismes par Nemausus en l'an 2300, ou environ, on n'a plus de memoire de ses Successeurs. La Chronologie varie beaucoup dans cet endroit, jusqu'à quatre & cinq cens ans de difference, suivant les differens sentimens des Auteurs qui en parlent. Il y en a qui estiment que la Ville de Nismes vivoit en *République*. Elle avoit vingt-quatre Bourgs ou Villes de sa dépendance, jusqu'au temps que les *Phocéens*, Colonie Grecque, vinrent s'y établir en l'an 3300, c'est à dire mille ans, ou environ, après sa fondation par Nemausus. Ces *Phocéens*, ou les Habitans de *Phocée* Ville d'*Ionie*, dans l'Asie mineure, autrefois Colonie d'Athenes, furent contraints de quitter leur Pays, parce que les *Medes* & les *Perses* les en chasserent. Ils vinrent sur les côtes de Provence, & y fonderent *Marseille* du temps de *Tarquin* cinquiéme Roi des Romains. Et soixante ou quatre-vingts ans après, *Cyrus* Roi des Perses leur fit quitter entierement leur Patrie, pour aller rejoindre leurs Compatriotes à Marseille. Mais ayant trouvé que le

terroir de la Provence étoit peu fertile, ils se répandirent du côté d'*Avignon*, à *Orange*, à *Nice*, à *Antibes*, à *Turin*, à *Tarragonne*, & à *Nismes*. La plûpart des noms des lieux circonvoisins de cette derniere, sont Grecs, comme est celui du *Catarau*, qui est un torrent qui coule avec une tres grande impetuosité, & qui traversoit l'ancienne Ville, dérivé de καταῤῥέω, *fluo cum impetu*. Voyez Planche premiere, Figure 3. Les Habitans de Nismes disent tres souvent dans leur langage ordinaire, *Avalisque*, de ἀναλίσκω, *fugio*, ou disparoître, quand ils voyent quelque chose qui leur fait de la peine, ou de l'horreur. Plusieurs Epitaphes en Grec qu'on y trouve, sont des conjectures de ce que j'avance. Les Armoiries anciennes de Nismes étoient un *Taureau d'or* dans un champ de gueule. Celles de Marseille & de Turin étoient autrefois semblables; ce qui fait voir que leur origine étoit la même. Alors les Phocéens changerent le nom de la Déesse Isis, en celui de Diane. Ainsi les nouveaux Habitans de Nismes, Grecs de Nation, avec les autres plus anciens qui étoient originaires d'Egypte, s'accommodant ensemble, adorerent tous la même Divinité sous differens noms: le culte de la Religion des Egyptiens ne changea point à l'arrivée des Phocéens. On lit enfin, qu'en l'an 3405, Marseille envoya à Nismes une Colonie Grecque des Phocéens, comme ne pouvant plus apparemment occuper aucun terroir des environs de cette Ville.

Les *Saliens*, anciens Peuples de Provence, voisins de ceux de Nismes, furent vaincus par le Consul T. Licinius l'an 257 de Rome, ou 3470 de la creation, & 497 ans avant JESUS-CHRIST: & enfin ils furent soûmis aux Romains l'an 365 de Rome, ou l'an 3578 de l'an du monde: & l'an 3845, Fabius Maximus assujettit aux Romains encore les *Volsques*, Peuples qui habitoient le long du Rhône, dont Nismes étoit la Capitale, & pour cela ils

la nommerent *Nemausus, Urbs Volcarum Arecomicorum*. J'ai trouvé encore que ces supputations ne sont pas bien justes, par rapport aux differens Auteurs qui en parlent, chez qui je les ai prises.

Environ l'an 3937 de la creation, l'Empereur envoya une Colonie Romaine à Nismes, 30 ans après la Naissance de JESUS-CHRIST.

Pompée dans ses exploits depuis les Alpes jusqu'aux derniers confins de l'Espagne, avoit conquis huit cens trente-sept Villes, dont Nismes fut du nombre. Ensuite, du temps de Jules Cesar, Marseille, Nismes, &c. furent érigées en Provinces *Consulaires*, de *Prétoriennes* qu'elles étoient auparavant.

Plusieurs marbres que l'on a trouvé dans les débris de Nismes, avec des Inscriptions, prouvent que les Romains ont envoyé à cette Ville des Colonies; qu'elle a été gouvernée par des *Consuls* & des *Duumvirs*, qui étoient des Magistrats chez les Romains; qu'il y avoit des *Ediles* comme à Rome; un *Senat*; une Compagnie de *Decurions*, composée de dix Officiers qui commandoient dans la Ville; un *Questeur*, qui étoit un Intendant des Finances, qui les recevoit, qui les distribuoit, & qui en rendoit compte à la République; un Corps de quatre Receveurs de *Finances publiques*, qui pouvoit être comparé à la Jurisdiction de nos Tresoriers de France; un *College* des Prêtres d'Auguste; qu'il y avoit plusieurs *Temples*, l'un dédié à *Auguste* déifié, un autre à *Apollon*, un autre à *Diane*. Les Inscriptions Latines qu'on trouve en differens endroits, sont au nombre de cinq à six cens. Il y avoit à Nismes un *Mausolée* public, comme l'on voit par les mêmes Inscriptions, qui étoit un Tombeau magnifique, élevé à l'honneur de quelque personne illustre, ou de plusieurs; un *Amphitheatre*; un *Champ de Mars*, prouvé par des anciens Actes, qui étoit un lieu spacieux où se tenoient autrefois dans le mois de Mars les Assemblées

des Principaux de l'Etat, pour traiter des affaires publiques; des *Statuës*; *Colomnes*; Pavés à la *Mosaïque*, d'autres de marbre; des Urnes de differentes matieres; une prodigieuse quantité de *Médailles* d'or, d'argent, de métail de Corinthe, de bronze, &c. avec le Privilege du *Droit Romain*, qu'on conserve encore.

La Colonie Romaine qui fut envoyée à Nismes en 725, de la fondation de Rome, apporta à cette Ville une autre sorte de Gouvernement qu'elle n'avoit pas auparavant, qui dura dans Nismes jusqu'en l'an de la fondation de Rome 1160, qui se rapporte à celui de notre salut 410, auquel temps les Empereurs *Honorius* & *Arcadius* cederent Nismes aux *Goths*, parce qu'ils ne purent plus resister aux conquêtes de ces derniers: ainsi Nismes a resté sous la domination des Romains environ cinq cens ans.

Durant ces cinq siecles Nismes a produit de grands Hommes en la profession des Lettres & des Armes. Sous l'Empire de Tibere, Nismes produisit un Prêteur & Orateur d'une grande réputation, qu'on appelloit *Domitius Affer*. Il se rendit celebre par deux Plaidoyers qu'il fit à Rome, en défendant deux tres mauvaises causes qu'il gagna. L'une pour sa propre défense, lorsque la concurrence de Caligula avoit resolu de le faire mourir; ce qu'il évita, en avoüant une fausse ignorance, & demandant pardon pour un innocent. L'autre mauvaise cause qu'il défendit, & qu'il emporta de même, fut d'accuser faussement *Claudia Pulchra* de desseins magiques contre l'Empereur *Tibere*. Ensuite cent ans après la venuë de JESUS-CHRIST, Nismes donna la naissance à *Aurelius Fulvius*, qui fut Consul à Rome, & pere de l'Empereur Antonin Pie.

En l'an de la fondation de Rome 628, les *Sarrasins* voulant attaquer Nismes & Marseille, les Romains leur envoyerent des Troupes commandées par *Marcus Fulvius Flaccus*, & *Caïus Sextius*, qui défirent les

ennemis de ces Villes, mais ce ne fut qu'aux dépens de leur liberté, que les Romains occuperent ces Provinces & leurs Villes.

Pendant que Nismes a été sous la domination des Romains, il ne faut pas douter qu'elle ne s'agrandît beaucoup. Ses murs qui paroissent des ouvrages des Romains, font voir encore combien grande étoit leur enceinte, qui est de 4640 Toises. Cette étenduë de murs comparée avec celle de Rome du temps de *Vespasien*, étoit moindre de mille toises seulement. Ces murs & leurs hauteurs parcouroient sept montagnes, qu'ils défendoient par des Tours de distance en distance, au nombre de quatre-vingt-dix. *Voyez* Planche premiere, Figure 3.

Pendant cinq siecles, ou environ, que Nismes a été dans la puissance des Romains, jusqu'en l'an 410 de notre salut, la plûpart des monumens antiques que l'on y voit aujourd'hui, peuvent y avoir été construits. Il peut bien être vrai aussi que plusieurs autres, comme les murs qui fermoient son enceinte, avec les Temples dont les Divinités étoient communes entr'eux & entre les Descendans des Egyptiens & des Phocéens, qui avoient differens cultes, auroient pû être construits auparavant. Comme on trouve que dans leurs Temples on y adoroit les mêmes Divinités sous differens noms, & que les images de leurs Dieux étoient representez également dans leurs ouvrages publics, comme la Louve allaitant Remus & Romulus, Planche 2, Figure 25, & les Priapes figurés à divers pilastres des Arénes, on ne doit pas douter que parmi ces differentes Nations, Egyptiennes, Grecques & Romaines, tout ce qui étoit public, ne fût en commun entr'eux, comme les Temples, les Statuës, l'Amphitheatre, &c. & qu'ils ne vécussent ensemble sous les mêmes Loix. C'est ici où tous les Historiens demeurent courts, pour sçavoir par qui, & en quel temps tous ces monumens antiques que

l'on trouve encore à Nismes, ont esté construits. On ne doute point que ce ne soit du temps que les Romains y ont regné, & qu'ils étoient Maîtres des Gaules. On conjecture avec plus de vraisemblance, que l'Amphitheatre & le Pont du Gard ont été ordonnés par l'Empereur Antonin, qui a regné plus de vingt-trois ans, ou par ses Successeurs, pour marquer leur bienveillance à Nismes, d'où ils étoient originaires. Que ce soit par *Adrien*, par *Agrippa*, par *Auguste*, ou par d'autres Empereurs qui se sont succedés les uns aux autres, pendant cinq cens ans que Nismes a été aux Romains, cela importe peu; il n'y a que la curiosité qui y a le plus de part. Une chose est certaine, c'est que de tout ce qui nous reste des monumens antiques de la Ville de Nismes, aucun n'a été construit depuis que les Romains cederent cette Ville aux Goths, environ l'an 420 de JESUS-CHRIST.

Car *Alaric* Roi des Goths, dans ce même temps, qui étoit l'ennemi declaré du nom Romain, vint dans la Province du Languedoc avec un nombre infini de Soldats Goths, après que cette Province leur eût été cedée par *Honorius* & *Arcadius*, laquelle ils reduisirent en Royaume. Cette Nation barbare n'étoit gueres du goût des Romains, pour donner aux Peuples les divertissemens ordinaires des spectacles, ni pour construire des ouvrages avec tant d'art. Ils se fortifierent dans les *Arénes*, & firent de ce superbe monument une Citadelle, ou un Fort, plûtôt qu'un lieu de plaisir, où ils bâtirent les deux Tours qu'on y voit encore en partie aujourd'hui ruinées. D'autres pretendent que ces deux Tours ont été bâties dans le dix ou onziéme siecle par les Comtes de Nismes, qui en étoient alors les Maîtres.

L'an 400 de JESUS-CHRIST, la Religion dans Nismes fut *Orthodoxe*; elle étoit combattuë par celle des Juifs qui y étoient alors.

En 509, ſous *Alaric II.* Niſmes fut priſe & détruite en partie.

En l'an 531 de JESUS-CHRIST, les *Religieux Chrétiens* furent ſubrogés à la ſuperſtition Payenne à Niſmes. L'Ordre de Saint Benoît commença alors à s'établir parmi nos Chrétiens, auquel Ordre furent dévoüées les *Veſtales* ſous le Titre de Saint Sauveur de la Fontaine, qui furent ſubrogées aux *Prêtreſſes* d'*Iſis* & aux *Nymphes* de *Diane*. (Voyez Planche premiere, Figures 17, 18, & 19,) qui ont reſté dans ce Temple juſqu'au temps des Guerres civiles, lequel fut en partie détruit en l'an 1560, auquel temps elles furent tranſportées à Beaucaire; où elles reſtent encore à preſent. Ces *Veſtales* étoient tres reſpectées chez les Payens par rapport à leur culte au ſervice des Dieux, comme ſont honorées aujourd'hui nos Religieuſes à l'égard de leur dévoüement au ſervice de notre Religion. Lorſqu'elles rompoient le vœu qu'elles avoient fait d'être Vierges pendant qu'elles étoient voüées à la Religion, elles étoient enterrées toutes vives, & punies plus rigoureuſement que quand elles n'avoient pas gardé le Feu ſacré, à quoi elles étoient employées. *Veſta* Déeſſe de la Terre, à qui *Numa Pompilius* conſacra un *Feu éternel,* établit ces Prêtreſſes, qu'on appelloit Veſtales, afin de le conſerver, & on les puniſſoit rigoureuſement lorſqu'elles le laiſſoient éteindre, & qu'on ne pouvoit rallumer qu'avec le Feu du Ciel, ou avec les rayons du Soleil. Les Veſtales pouvoient ſe marier après avoir gardé trente ans le *Feu ſacré*, comme il eſt permis encore aujourd'hui aux Chanoineſſes de *Mons* en Hainault, & de *Remiremont* en Lorraine, d'en faire de même. Les Veſtales étoient habillées magnifiquement. L'Empereur *Theodoſe* les chaſſa de Rome par le conſeil des Chrétiens. Les Senateurs *Romains* lui députerent *Symmachus,* pour le prier de les rétablir, par rapport aux aumônes & aux

grandes charités qu'elles faiſoient aux Pauvres & aux Etrangers, car elles avoient de tres grands revenus ; ce que Theodoſe ne voulut pas accorder.

Dans ce même temps les Goths, ſous Alaric, prêcherent publiquement l'*Arianiſme* dans Niſmes ; & ſe joignant aux Juifs, ils perſecuterent les Chrétiens l'eſpace de deux cens ans, & leur perſecution ne finit que par la converſion de *Ricarede* leur Roi, en l'an 589. Ce qui fit ceſſer le maſſacre & le martyre des Chrétiens en Languedoc, donna ſa Couronne à l'Egliſe de Saint Julien ; & enfin, la Religion fut continuée à Niſmes ſans obſtacle de la part des Juifs, que *Vamba* Roi des Goths chaſſa de ſes Etats en l'an 714.

Sous le Regne de *Clotaire*, Niſmes fut pillé, brûlé, & les dégâts faits à la Campagne.

Enſuite, l'an 674, ſous *Vamba* Roi des Goths, Niſmes fut encore pillé & détruit.

Sous les *Goths* Niſmes fut érigé en Comté. *Hilderic* en étoit Comte en l'an 675 de JESUS-CHRIST. Ce Comte étoit de la faction de *Paulus* cet inſigne rebelle qui fut aſſiegé dans Niſmes, pris dans les caves des Arénes, & puni par *Vamba* de ſon infidelité. Ce Paulus étoit Proconſul, ou Lieutenant de Vamba, qui fit révolter la Ville contre ſon Seigneur, dans le temps que Vamba étoit à Tolede, ou en Eſpagne ; de maniere que ce Roi fut obligé de revenir avec une puiſſante Armée reconquerir Niſmes, & ſe rendre maître de Paulus en 670, ou 674. On veut que Vamba, quoique Goth, ne fit aucun tort aux Edifices de Niſmes.

L'an 714, les Habitans de Niſmes, tous Chrétiens, reçurent la Religion de *Mahomet*, par le moyen des Sarraſins qui étoient revenus d'Eſpagne, dont ils s'étoient rendus les Maîtres, & qui étoient ſortis du Royaume de *Fez*. Niſmes défendit pendant quelque temps le paſſage de la riviere du Vidourle à ces nouveaux Conquerans *Mores* : mais ces derniers l'ayant

traverſée, ils s'établirent à *Gualargues*, à trois lieuës de Niſmes. Une autre troupe de Sarraſins campant à l'autre bord du Vidourle, s'établirent à *Saturargues*, diſtant d'environ quatre lieuës, prirent enſuite *Niſmes*, *Avignon*, *Arles*, *Lyon*, *Poitiers*, & conſerverent leurs conquêtes du Languedoc juſqu'en l'an 736, environ vingt années. Pendant ce temps-là, l'exercice de la Religion ceſſa dans Niſmes, les Egliſes furent changées en *Moſquées*, & la Religion Chrétienne interdite.

En 731, *Charles Martel* fit pluſieurs dégâts à Niſmes, faiſant la guerre contre le Comte de Bourgogne, à qui appartenoient Marſeille, Arles, & toute la Provence, de même que Niſmes, Montpellier, Beſiers, & le Rouſſillon, & ruina la Ville de Niſmes ſoixante ans, ou environ, après ſa premiere priſe par Vamba Roi des Goths,

Encore trois ans après, Niſmes ſe relevant de tant de malheurs, *Maurice* Duc de Provence fit ſoûlever tous les Goths Eſpagnols, qui vinrent trois ans après piller tout ce que Charles Martel avoit déja déſolé, avec les Villes d'Avignon, & pluſieurs autres, de maniere que Charles Martel reprit les armes de nouveau, retourna en Languedoc, ſuivit juſqu'à Narbonne *Antymus* Roi Sarraſin, qu'il vainquit, & remit à ſon obéiſſance Arles, Avignon, Niſmes, Montpellier, Agde, & Beſiers, brûlant & raſant toutes ces Villes; ce qui cauſa la plus grande deſolation de Niſmes, dont du depuis elle n'a pû ſe relever ſur ſes ruïnes que fort foiblement, & peu à peu. Tout cela arriva après que Charles Martel eut délivré la Guyenne des Sarraſins, par la celebre bataille de *Poitiers*, où il en fit perir *trois cens ſoixante & quinze mille*; aſſiegea les Sarraſins la même année dans Niſmes, l'an 736, brûla la Ville, & renverſa toutes les maiſons que le feu n'avoit pû conſumer, les Temples, les Baſiliques, les

les Tours, les Murs, les Aqueducs, les Ponts; &c. furent tous renversés de fonds en comble, dont il ne nous reste que ce que l'on rapportera dans la seconde Partie de cet Ouvrage. Alors le *Mahometisme* finit avec la destruction entiére de la Ville. Seulement l'Amphitheatre ayant resisté aux flammes, il ne fut brûlé qu'en partie; & les bas sieges renversés, qui fut quelque temps après le refuge des *Visigoths*, qui vinrent du côté des Alpes, se logerent dans les caves des Arénes, & y rétablirent le Christianisme l'an 743. A cette occasion de la démolition entiere de la Ville de Nismes, on peut dire que sont devenuës *Sparte*, *Athenes*, *Corinthe*, *Thebes*, & tant d'autres Villes si fameuses. A peine en connoît-on les noms, & il faut les chercher dans leurs propres ruines.

Ce fut en ce temps-là, en 737, 38, & 39, que *Mauran* Provençal appella à son secours *Lyentprend* Roi Lombard, qui s'empara de toutes les Villes ruinées par Charles Martel; ce qui fut encore un autre fâcheux contretemps pour Nismes. Mais Charles Martel de retour chassa le Lombard & le Provençal, de maniere que depuis ce temps-là la domination des Goths a été entierement abolie en Languedoc.

Il y en a qui prétendent que les Goths qui ont succedé aux Romains, ont détruit Nismes, & renversé tout ce qui avoit quelque rapport aux Ouvrages des Romains, afin de faire oublier aux Peuples leur memoire: au contraire, d'autres défendent les actions des Goths, qui n'ont jamais porté leur fureur sur les Bâtimens dans leurs victoires, comme choses indignes de leur grandeur & de leur justice. Mais on accuse Charles Martel avec plus de verité, comme nous raconte l'Histoire, qu'il portoit la fureur partout, & renversoit tout ce qui s'opposoit à ses desseins. De sorte que ne pouvant punir les Habitans des Villes qui échapoient à sa justice, il s'en prenoit à leurs

demeures, qu'il renversoit entierement.

Ces *Visigoths* se rendirent deux ans après à *Pepin* Roi de France, avec leur Chef *Misemond*, qui fut tué ensuite devant Narbonne.

Les Sarrasins après leur défaite, s'étant encore attroupés, reprirent Nismes; & s'étant soûlevés contre Pepin, tuerent la Veuve de *Misemond*, & y établirent le Mahometisme une seconde fois, qui y dura jusqu'en l'an 755, que *Guillaume au court-nés* Connétable de France reprit Nismes, & y rétablit le Christianisme. Les nouveaux Chrétiens bâtirent alors une Eglise en l'honneur de Saint Martin des Arénes. Les Sarrasins, ou les Mores, furent Maîtres de Nismes en diverses fois environ une quarantaine d'années.

En l'an 800, ou environ de JESUS-CHRIST, Nismes fut érigé en Vicomté par *Charlemagne*.

Il s'est tenu quatre Conciles à Nismes; le premier en l'an 389, où Sulpice Severe dit que Saint Martin de Tours souhaitant de sçavoir ce qui s'y étoit passé, l'apprit d'un Ange qui lui apparut. Le second fut en 886, que Theodat de Narbonne celebra ce Concile, contre Salva Clerc Espagnol, qui se portoit pour Archevêque. Theodat y fut accompagné de trois autres Metropolitains, & de plusieurs Evêques, parmi lesquels étoit Gilbert de Nismes. Le troisiéme en 897, c'est à dire onze ans après le precedent. Et le quatriéme enfin en 1096, lorsque le Pape Urbain II. retournant à Rome, après la célebration du Concile de Clermont, en assembla un autre à Nismes, dont on nous a donné depuis vingt Canons. Le même Pontife y donna l'Archevêché de Narbonne à Bertrand Evêque de Nismes.

En 1134, la Ville de Nismes ayant beaucoup augmenté par le nombre de ses Habitans, elle fut fermée de Murs par la permission de *Raymond VI.* qui accorda de grands privileges aux Nobles de Nismes qui restoient au Château des Arénes.

En 1160, Nismes tomba sous la puissance de ses Comtes, dont l'un qu'on appelloit *Trechanel*, avoit toute la confiance de Henri Roi d'Angleterre, comme aussi ceux des autres Villes du Languedoc qui étoient ses Confederés.

Sur la fin du douziéme siecle, les Comtes des Villes du Languedoc se voulurent ériger en Souverains; mais ceux de Nismes cederent à l'Eglise des biens immenses. *Aton* donna à Nismes de tres grands *Pasquis & Lignerages*, ou Pâturages & Bois. *Raymond V.* l'Immunité des Nobles, celle des dépens de leurs Procès, la garde de son Château des Arénes, & la faculté de clorre la Ville de Murailles.

Raymond VI. repara les ruines de l'Eglise Cathedrale, & de l'ancien Temple d'Auguste, reduit en petite Eglise Paroissiale du Titre de Saint Castor, il en fit une Episcopale. Il fut accusé au Concile de Latran de l'avoir fortifiée.

Raymond VII. donna au Chapitre de son Eglise les Métairies de Campagne, Signan, & plusieurs Fiefs.

Sur la fin de ce même douziéme siecle, la Religion des *Albigeois* se répandit jusqu'à Nismes: ce qui obligea le Pape *Honorius III.* en 1218, d'exhorter les Habitans de Nismes de rentrer dans le Giron de l'Eglise, comme on le voit par ses Lettres qui sont encore dans les Archives de la Ville; de sorte qu'en 1226, on défera à ses ordres, mais non pas pour longtemps; car les Habitans prirent le Titre de *Reformateurs de l'Eglise*, pour suivre de nouvelles opinions, en se soustrayant de nouveau de l'obéissance du Pape, en niant la Transubstantiation, le mérite des bonnes œuvres, le Purgatoire, l'Invocation des Saints, & le Culte des Images: ce qui obligea le Saint Pere, avec le secours des Princes Catholiques, de mettre sur pied des Armées de *cinq cens mille hommes*; & enfin pendant l'espace de soixante à quatre-vingts ans, la Religion des Albi-

geois fut diſſipée en Languedoc, & celle du Saint Pere reprit ſon autorité.

La Religion des Albigeois finit au decès de *Jeanne* leur derniere Comteſſe, & d'*Alphonſe* Comte de Poitiers ſon mari, environ l'an 1270; ce qui fut cauſe que le Languedoc fut alors réuni à la Couronne de France.

En 1417 Niſmes fut pris par le Prince d'*Orange*, qui étoit à la tête des *Anglois*, Niſmes étant alors à *Charles VI.* Roi de France; de ſorte que le Château des Arénes fut ruiné & abattu en l'état qu'on le voit aujourd'hui.

Depuis ce temps-là, juſqu'en 1560, la Religion Catholique ne ſouffrit aucun trouble dans Niſmes. Il ne reſta dans la Ville que quelques miſerables Juifs, qui avoient été chaſſés du Royaume par l'Edit de Philippe le Bel en 1305.

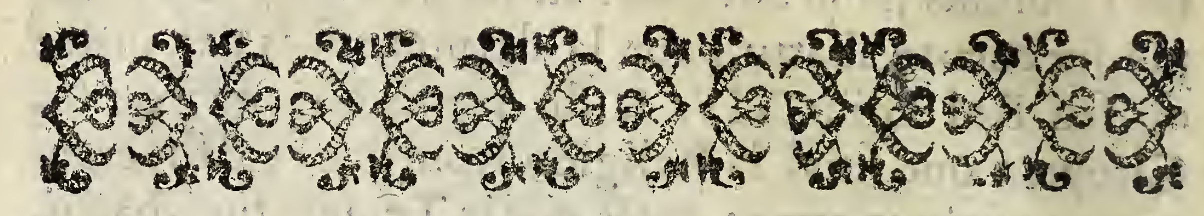
Cependant longtemps auparavant l'an 1560, pluſieurs perſonnes ſuivoient à Niſmes la *Réforme* qu'on diſoit être de Calvin: car dès l'an 1554, *Pierre de Lavau* fut brûlé à Niſmes à la Place de la Salamandre, comme Heretique Lutherien. *Dominique Deyron* Prieur de l'Ordre des Dominiquains au Couvent de Niſmes, qui avoit été choiſi pour convertir Lavau, le fortifia en ſa croyance; & pour éviter le feu, il ſe ſauva à Geneve, où il prêcha la Reformation. Pluſieurs Miniſtres étant venus enſuite de Geneve, prêcherent ſecrettement la Réforme. En 1560 la Réforme fut prêchée publiquement. Quelque temps après il y eut pluſieurs troubles & maſſacres au ſujet de la Religion, qui furent enſuite appaiſés; de maniere qu'alors la plus grande partie des Magiſtrats Royaux & Politiques, le Peuple, les Regens du College, ſuivirent la Réforme, & en firent profeſſion, abattirent les Images & les Croix, & firent bâtir un grand Temple en 1565, qui fut brûlé en 1568, & rétabli en 1569. Enfin, la Religion Pretenduë Reformée ayant été exercée à Niſmes par pluſieurs de

ſes Habitans juſqu'environ l'an 1684 ou 1685, ſon Temple fut encore abattu pour la derniere fois par ordre du feu Roi Loüis XIV. & du depuis Niſmes, ou ſes Citoyens ont ſuivi la Religion Romaine. Ce fut enfin encore quelque temps après que le Temple fut abattu, que le Roi y fit bâtir le Château à quatre Baſtions que l'on y voit aujourd'hui. *Voyez* Planche premiere, Figure 3.

On prétend que *Saint Sernin* Diſciple des Apôtres, fut le premier qui apporta le Chriſtianiſme en Languedoc, & par conſequent à Niſmes : car il convertit au Chriſtianiſme *Honeſtus* natif de Niſmes. *Saint Fermin* natif de Pampelune s'y convertit avec ſon pere & ſa mere. *Saint Bauzile* y ſouffrit le martyre. *Saint Caſtor* nâquit dans les Arénes ; on y voit encore ſa maiſon : il fut *premier Evêque* de Niſmes, à qui l'on dédia la Cathedrale.

Si l'on fait un ſommaire des temps que je viens de rapporter dans cette Hiſtoire de Niſmes, on verra que cette Ville a reſté ſous l'obéiſſance de Nemauſus, ou de ſes Succeſſeurs, environ 1105 ans ; ſous les Colonies Grecques des Phocéens, ou de Marſeille, 440 ans ; ſous celle des Romains, 536 ans ; ſçavoir, dans le Paganiſme 126 ans, & ſous le Chriſtianiſme 410 ans ; 326 ans ſous les Goths & Sarraſins ; 534 ans ſous les Comtes ; & 450 ans ſous nos Rois, juſqu'à cette année 1719, regnant Loüis XV. Roi de France. Tout ſommé, on trouvera un eſpace de temps de 3391 ans depuis la fondation de Niſmes par Nemauſus, juſqu'à ce jourd'hui 1719 de JESUS-CHRIST.





L'HISTOIRE DES ANTIQUITEZ DE LA VILLE DE NISMES.

SECONDE PARTIE.



POUR traiter avec quelque ordre des Monumens antiques de la Ville de Nismes, j'ai estimé qu'il falloit commencer par ceux qui en sont les plus éloignez; & me réduire ensuite à ceux qui approchent le plus du centre de cette Ville.

CHAPITRE PREMIER.

Du Pont du Gard.

§. I. FIGURE 19.

CE Pont antique est d'ordre Toscan; il servoit d'Aqueduc pour conduire les eaux de la Fontaine d'Eure, depuis Usez jusqu'à Nismes, qui est un espace de sept lieues, en les faisant passer sur la Riviere du

Gardon d'une montagne à l'autre, à la hauteur d'environ vingt-cinq toises. Ce Pont-Aqueduc est une des plus belles Antiquités du monde, & le chef-d'œuvre de l'art des Romains dans cette sorte d'ouvrage, le plus hardi qu'on ait pû jamais imaginer, & qui ravit d'étonnement tous ceux qui le voyent.

Ce monument est composé de trois rangs d'Arcades à plein-cintre, les unes sur les autres. La Figure 19 qui le represente, que j'ai levée sur les lieux, est de vingt-cinq toises, cinq pieds de haut, sçavoir dix toises, quatre pieds, six pouces pour le premier Pont, depuis le haut de la Cymaise qui le couronne, jusqu'à la superficie des eaux du Gardon. Le second Pont a de hauteur dix toises, deux pieds, depuis le dessus de la Cymaise qui le termine, jusqu'au dessus de celle du premier Pont. Et enfin, le troisiéme Pont a trois toises quatre pieds de hauteur, depuis le dessus des dales qui couvrent l'Aqueduc, jusqu'au dessus de la Cymaise du second Pont.

Il n'est pas necessaire de citer ici le nombre des Arcades & Arceaux de ce Pont, la Figure 19 les represente tels que je les ai trouvés.

Les Arcades sont de differentes grandeurs, qui plus, qui moins, d'environ dix toises de large. Quand elles sont plus grandes, leur naissance qui est terminée par des impostes, commence audessous de celles qui sont moins grandes, comme on le voit à celle où passe la Riviere du Gardon, qui est la plus grande; & pour les plus petites du troisiéme rang, elles sont de quatorze pieds d'ouverture.

Toutes ces Arcades sont faites avec des Voussoirs differemment rangés; ceux du premier Pont sont rangés suivant quatre Arcs doubleaux, & ont de large dixhuit pieds; ceux du second Pont par trois Arcs doubleaux, & ont de large quatorze pieds; & ceux du troisiéme par deux, & tantôt par un, pour faire

liaiſon, & ont de large neuf pieds d'une tête du Pont à l'autre.

Les Piles ont les mêmes largeurs des Arcades ; & leurs épaiſſeurs en façade ſont de treize pieds & demi aux piles du premier & du ſecond rang, & de ſix pieds à celles du dernier étage.

Les pierres faiſant face aux piles du premier & du ſecond rang, ont treize pieds & demi de long, ſont de toute la largeur de la pile, ſur deux pieds, deux pouces de large, & vingt-un pouces de haut ; toutes avec boſſages à leurs paremens, & une cizelure à leurs joints. Par deſſus cette aſſiſe, toute en carreaux, eſt poſée une autre aſſiſe toute en boutiſſe, qui ont pareille hauteur & ſemblable largeur, toutes poſées ſans mortier ni ciment, mais à ſec ; enſorte qu'il n'eſt pas poſſible de faire paſſer un cheveu dans leur joint, pour ſi groſſes que ſoient ces pierres de taille, dont tout le Pont eſt conſtruit dans ſes Piles.

Ces pierres ſe tiroient d'une carriere qui eſt environ à la portée du mouſquet loin du Pont, à main gauche en deſcendant la Riviere, ou du côté d'aval.

La naiſſance des cintres des Arcades commence toûjours ſur une impoſte en forme de cymaiſe d'environ ſeize à dixhuit pouces de haut, & qui a autant ou environ de ſaillie.

Toutes les retombées des Arcades ſont garnies de deux aſſiſes de pierre de taille en ſaillie, qui portent la hauteur des vouſſoirs en forme de corbeaux, laiſſées ainſi pour ſupporter les cintres lors de la conſtruction de l'ouvrage en guiſe d'encorbeillement. Leur ſaillie eſt d'environ quinze pouces. Les corbeaux portent ſur toute la longueur des vouſſoirs, qui ont quatre pieds de queuë & extradoſſés. Les vouſſoirs des petites Arcades du troiſiéme Pont ont deux pieds de queuë.

Les Rochers ſur leſquels les Piles ſont fondées, ſont piqués de niveau, & la maçonnerie encaſtrée de

ſix à dix pouces en certains endroits.

Pluſieurs pierres en ſaillie ſont aux faces des Piles vis à vis les retombées, & audeſſus du côté des reins pour y placer des échaffaux, ſans doute afin de faciliter la poſe des pierres aux Ouvriers.

Voici les dimenſions de l'Aqueduc qui eſt audeſſus du troiſiéme Pont à l'endroit A. Fig. 20. & qui en fait le couronnement. Il a quatre pieds de large & cinq de haut dans œuvre, retenu de part & d'autre par des murs en parapin de deux pieds ſix pouces de large chacun, & recouvert de dales qui ſont toutes d'une piece, & qui ſont en ſaillie d'un pied, ce qui fait une longueur de onze pieds qu'ont ces dales, larges de trois pieds, épaiſſes d'un pied ſur tout ce qui porte dans le vuide de l'Aqueduc, & de dix pouces ſur le reſtant des murs du côté qui ſont parapin, en deux aſſiſes de haut, & cramponnées. Le deſſous entre les arceaux garni de moellons eſſimillés par aſſiſes reglées de niveau, de trois, quatre à ſix pouces de haut, de dix à douze pouces de large, & d'environ neuf à douze pouces de queuë. Partout ailleurs les paremens des têtes des deux Ponts, audeſſous, entre les vouſſoirs extradoſſés des Arcades, ſont de pierres de taille d'environ ſeize, dixhuit à vingt pouces de haut, de trois à quatre pieds de queuë, ou environ. Cet Aqueduc en dedans eſt incruſté par les côtés d'une couche de ciment d'environ deux à trois pouces d'épais. Il m'a paru tres uni en dehors avec la truelle, qu'on y avoit paſſé par deſſus encore une couche de peinture de bol rouge : je n'ai ſçû diſtinguer ſi c'eſt à la freſque, ou bien avec huile, afin de boucher beaucoup mieux les pores du ciment, pour éviter les tranſpirations des eaux que cet Aqueduc devoit conduire. Contre le ciment de chaque côté de l'Aqueduc, il s'eſt formé par ſucceſſion de temps des incruſtations de congelations d'environ huit à neuf pouces d'épais que les eaux coulantes ont rapportées, com-

me l'on voit à peu près que le tertre se forme dans les tonneaux où le vin repose depuis longues années ; par là je conjecture que les eaux de la Fontaine d'Eure ont dû couler dans cet Aqueduc pendant plusieurs siecles : ensorte que si elles y eussent coulé encore autant de temps comme elles avoient fait par le passé, les congelations auroient augmenté du double, & le vuide de l'Aqueduc se seroit entierement trouvé fermé, ou bouché par ces congelations d'un bout à l'autre dans l'espace de sept lieuës.

Le ciment est appliqué audessous des deux assises de pierre faisant parapin, contre une maçonnerie de simple moellonnage, qui fait liaison avec les joints des pierres pour être plus fortement uni avec le tout.

Le fond de l'Aqueduc est composé d'un blocage de menuës pierres, dont plusieurs sont grosses comme des noix, d'autres plus petites, avec du gros gravier, sable & chaux mêlés ensemble, qui a fait un arrochement très solide d'environ huit à neuf pouces d'épais, qui soûtenoit tout le poids des eaux courantes de l'Aqueduc dans le fond.

Cet Aqueduc servoit à porter les eaux à Nismes; mais on ne sçait pas à quel usage. Les uns veulent que c'étoit pour les porter à la Fontaine, d'autres au Temple de Diane, pour purifier ceux qui alloient faire des sacrifices à la Déesse Isis, d'autres pour servir à des Naumachies, ou Combats Navals dans l'Amphitheatre, d'autres à des Bains, ou pour servir à la boisson des Habitans de cette grande Ville, qui étoit en parallele & regardée alors comme une seconde Rome.

On a trouvé une pierre à la Fontaine d'Eure, qu'on a placée à un des murs du Château du Duché d'Usez, où l'on y lit ces mots :

Sextus Pompeius cognomine Pandus
Quid jus, & hoc Abavis contigit esse solum

Ædiculam hanc Nymphis posuit, quia sanus ussus
Hoc sum Fonte senex tam benè quàm juvenis.

Cette Fontaine d'Eure est toute proche la Ville d'Usez ; c'est l'eau de la source qui étoit conduite à Nismes par le moyen du Pont du Gard.

Cet Aqueduc se divisoit en deux aux approches de Nismes, l'un passoit vers la Plaine, & l'autre suivoit le dessus des Collines pour aller du côté de la Fontaine. L'Aqueduc se divisoit encore en deux du côté de Besouce, étant pour former la Riviere du Visbre, dit-on, & l'autre à la Combe de Fontauron pour servir à des Bains.

Du Lievre Priape.

§. II.

Du côté de l'Orient, contre le haut du Pilier de la 5e Arche du second Pont, entre les retombées, & au-dessus du côté du midi du Pont, on voit en bas-relief la figure d'un Lievre avec une sonnette au col, qui a trois queuës retroussées. Des Sçavans veulent que ce Lievre soit un Priape, qu'il en a la figure, & que ses trois queuës soient aussi trois Priapes. Si c'est un Lievre, dit un Auteur anonyme, c'est un trait de la fantaisie de l'Architecte qui a construit ce Pont, de faire passer un Lievre la où il n'avoit jamais passé que des Oiseaux.

D'un autre Priape.

§. III.

L'on voit encore un autre Priape à l'intradosse, & sous la voute du plus bas Pont où passe l'eau de la Riviere du Gardon.

De la Déesse Isis.

§. IV.

On prétend encore que contre le Pont du Gard, il y a une image à demi-relief de la Déesse Isis voilée; qu'on y a vû un Priape, qu'on veut être l'image d'Osiris son Epoux, après qu'il fut déifié. Ce Pont est si long, si élevé, si étendu, qu'il est fort difficile d'y voir toutes ces choses lorsqu'on y arrive, à moins de n'y employer du temps pour faire de semblables recherches, ou que quelqu'un qui les sçait ne les indique sur les lieux.

De l'interpretation des lettres A. E. A.

§. V.

Et enfin on voit encore ces trois lettres A. E. A. que les uns expliquent *Ælius Adrianus*, estimant qu'*Adrien* a fait bâtir ce Pont. Un autre veut qu'elles signifient *Aqua emissa Amphitheatro*. D'autres veulent enfin qu'elles signifient *Agrippa est Auctor*. Chacun y donnera le sens qu'il lui plaira. Si j'avois à y donner le mien, j'estimerois qu'on devroit dire, *Antoninus est Auctor*, plûtôt qu'Agrippa, à cause que le premier a regné plus de vingt-trois ans, qui étoit originaire de Nismes.

On passoit autrefois sur le premier Pont avec des charettes, à cause que l'on en avoit échancré les Piliers du second Pont, du côté d'Amont, & que l'on y avoit pratiqué des encorbeillemens afin d'en élargir davantage le passage, qu'on avoit contregardé d'un gardefou; mais cette échancrure ayant ébranlé ce grand édifice qui le faisoit surplomber du côté d'Amont, par les soins de M. de Basville Intendant de Languedoc, ces

échancrures de Piliers ont été reparées, de même que les voussoirs qui manquoient à ces Arcs doubleaux, & l'ouvrage a resté depuis ce temps-là en bon état, qui alloit déperir sans ses ordres. On y a laissé cependant un petit chemin où un homme à pied & un cheval peuvent passer tres aisément.

Ce Pont a des avantbecs, & point d'arrierebecs.



CHAPITRE II.

Des anciens Murs de la Ville de Nismes.

§. I. FIGURE II.

IL y en a qui prétendent que ces Murs furent bâtis quelque temps après l'arrivée des Phocéens, venus de Marseille l'an du monde 3005, & non pas du temps des Romains. Nous avons déja dit comme leur circuit étoit de 4640 toises, & d'une aussi grande étenduë que ceux de Rome du temps de Vespasien, à mille toises près. Leur hauteur étoit de soixante toises, compris le parapet qui étoit d'une toise de haut, d'un pied d'épais, en parapin, fait de deux pierres posées de champ l'une sur l'autre, de trois pied de haut chacune, & d'environ une toise de long. Ces Murs soûtenoient un corridor, ou chemin des rondes, d'une toise, un pied, six pouces de large, composé de grandes dales qui portoient toute la largeur du corridor sur lesquelles le gardefou étoit posé. Ces dales faisoient encore une saillie au dehors d'environ six pouces, pour servir de plinte & de couronnement à l'ouvrage. Elles faisoient encore une saillie du côté de la Ville de deux pieds & demi, qui portant à faux, étoit soûtenuë par des corbeaux ou consoles posés entre les joints des dales pour

les soûtenir, un joint & l'autre non alternativement. Les dales qui formoient ainsi toute la largeur du corridor, avoient en tout neuf pieds de long, deux pieds de large, & environ un pied d'épais. Il m'a paru que du côté de la Ville, vers l'extremité des dales, au bout du corridor, il y a des trous qui ont pû servir à poser un gardefou de charpente à hauteur d'appui.

Ces Murs sont d'une toise de large ou d'épais, avec un parement en dedans & en dehors la Ville, fait de moellons d'assise ; de pierre dure, parfaitement bien assemblés & de niveau, dont chaque assise reglée est de quatre à six pouces de haut, les moellons d'environ un pied de long, en quarreaux de neuf à dix pouces de queuë, avec de temps en temps de petites boutisses pour faire liaison dans le corps du Mur, qui n'est que de moellonnage bâti avec mortier, de chaux & gravier, ou gros sable, d'une dureté incroyable.

Le bas du mur est garni d'un zocle qui porte deux assises en retraite chacune de quelques pouces. La plus basse de ces assises porte seize pouces de haut ; celle qui est au-dessus environ douze pouces avec quarreaux & boutisses ; & audessous de ce zocle la maçonnerie est continuée jusqu'à fond de consistance sur quoi on a bâti le tout. Ce zocle marque où étoit anciennement le rez-de-chaussée & le plein-pied du dehors de la Ville ; car ces Murs n'avoient point de fossé qui les terminassent. *Voyez* le Profil, Fig. 11.

Ces Murs étoient défendus par des Soldats logés dans des Tours rondes, quarrées ou octogones, éloignées les unes des autres d'environ cinquante toises, de trois toises & demie de diametre chacune, à l'exception de celles qui étoient à côté des Portes de la Ville, qui avoient environ six toises de diametre, avec une Guérite sur la muraille audevant des avenuës de chaque Tour. La maçonnerie de ces Tours étoit la même que celle des Murs d'enceinte, avec de

gros quartiers de pierre de taille aux angles.

Ces Tours étoient à l'usage de l'arc. Charles Martel fit abattre tous ces Murs en 736, à l'exception de la partie qui est entre la Tour du Château & la plate-forme. Il reste encore plusieurs vestiges des Murs, & l'endroit où ils passoient est tres remarquable, suivant le Plan que j'en donne.

Dans cette partie de Muraille restante que je viens de citer, on y voit plusieurs écorchures dans la courtine qui est entre la Porte des Carmes & celle de la Couronne, qu'on ne doute point que Charles Martel ne l'ait ainsi ordonné, & qu'il n'ait pas fait laisser ce peu de pans de Murs avec cette marque, pour faire connoître à la posterité la rebellion de Nismes, & la maniere avec laquelle il s'en est vengé.

Depuis l'an 736, que les Murs de Nismes ont été renversés par Charles Martel, jusqu'en l'an 1195, les Habitans ont resté sans Murailles, qui est un espace de temps de 359 ans, à laquelle année les Habitans firent la clôture d'aujourd'hui par le consentement de *Raymond V.* Comte de Toulouse, le 15 Septembre de la même année, qui en étoient Seigneurs, & ont resté de même jusqu'en l'an 1621, qu'elles furent fortifiées sous l'autorité du Duc de *Rohan*, de six bastions & de six demi-lunes, dont la moitié fut démolie en 1622, lors de la Paix, rebâties ensuite en 1625, & ensuite toutes ces Fortifications démolies en 1629, lors de l'arrivée du Roi *Louis XIII.* en Languedoc; & le tout laissé en l'état que les choses sont à present, (jusqu'en 1686 ou environ,) avec de simples Murs, des Tours de distance en distance, un chemin de ronde partout, terrassés d'un côté de la Ville, une fausse braye en plusieurs endroits avec des fossés partout; de maniere qu'en 1686, on joignit à ces murs une nouvelle enceinte qui a aggrandi la Ville du côté des Fauxbourgs des Prêcheurs, qu'on a renfermés. On a fait un tres beau

Cours dans l'eſpace des Murs abattus de cette clôture, par les ordres de M. de Baſville Intendant alors de cette Province, & qui a embelli beaucoup cette partie de Ville ; outre le Château qu'on y a élevé une année auparavant de cette derniere enceinte ; le tout comme on le voit repreſenté par le Plan que j'en donne, de l'ancienne & de la nouvelle enceinte, Fig. 3.

Les Murs anciens de Niſmes parcouroient ſept Montagnes, comme ceux qui étoient à Rome, & à leur imitation. Ces ſept Montagnes ſur leſquelles on voit encore le reſte de ces Murs, ſont 1°, le Pied ou Montagne *Jaſiau*, ou des *Juifs*. 2°, La Montagne de Pied *Ferrié*. 3°, Celle de Pied *Crema*. 4°, Celle de la *Lampeze*. 5°, Celle de la *Tourmagne*, à *Turre magna*. 6°, Celle de *Canteduc*. 7°, Et enfin celle de *Montauri*, ou du *Peyrel* ; auſquels noms on donnera telles interpretations que l'on trouvera ſans doute dans les Archives de la Ville.

Nous avons rapporté dans l'Hiſtoire de la Ville de Niſmes, que les anciens Murs avoient quatre-vingt-dix Tours & dix Portes. Dans ce nombre de quatre-vingt-dix Tours, celle de la Tourmagne étoit la plus grande, qui merite bien d'être compriſe dans ce Chapitre par un Paragraphe particulier, afin de faire voir le plan & l'élevation de cette ſuperbe Tour, dont ce qui reſte encore en nature paroît énorme & ſurprenant.

De la Tourmagne.

§. II. Figures 1. & 2.

Les anciens Murs de la Ville de Niſmes étoient attenans à la Tourmagne. Cette Tour eſt bâtie ſur la plus haute des ſept Montagnes que je viens de nommer, & il ſemble que du deſſus de cette grande Tour, on devoit appercevoir toutes les autres qui étoient placées

ſur

ſur les anciens Murs. Cette Tour ſemble avoir commandé à toutes les autres, ſoit pour ſervir de ſignal, ſoit pour découvrir de plus loin tout ce qui pouvoit approcher Niſmes, & le ſurprendre ; cela me paroît aſſez vraiſemblable. *Leon-Baptiſte Albert* fait la deſcription des Tours qui ont à peu près la forme de celle de la Tourmagne. Il dit à l'égard de leurs uſages, que l'on en conſtruiſoit de ſemblables aux Villes Maritimes, pour ſervir de *Phare ;* & aux autres Villes qui n'étoient pas proches de la Mer, on les conſtruiſoit pour faire des *ſignaux*, en y allumant des feux audeſſus, qui eſt l'uſage que l'on peut donner à celle-ci, par rapport aux Bourgs ou Villes qui dépendoient de la Ville de Niſmes. C'eſt ainſi, dit un Auteur, que les Phocéens bâtiſſoient de même leurs Tours en façon pyramidale.

On montoit à la Tourmagne par deux rampes, dont la premiere étoit pavée à la Moſaïque : la ſeconde rampe étoit ſupportée par quatre arceaux, qui augmentoient leur grandeur, à meſure que la rampe s'élevoit davantage.

La Tourmagne a ſept faces par en bas, & par en haut elle en avoit huit, à ce compris celle qui faiſoit l'emplacement de l'eſcalier.

Pour le plan du bas, ſa circonference eſt de quarante toiſes, cinq pieds. Depuis le plein-pied, ou ſon rez de chauſſée, juſqu'à la premiere Gallerie, elle avoit de hauteur cinq toiſes, deux pieds. Cette Gallerie regnoit tout autour à la hauteur des Murs de la Ville. Elle avoit deux toiſes, deux pieds de largeur, à la reſerve du côté de la face du Levant, qui n'avoit qu'une toiſe de large. Cette Gallerie ſervoit de communication à l'eſcalier qui étoit à repos, pratiqué dans le maſſif de la Tour. Ce degré avoit cent trente-deux marches, qui donnoient une hauteur de treize toiſes, trois pieds, leſquels joints à cinq toiſes, deux pieds de ſa baſe, font en tout dixhuit toiſes, cinq pieds que la

Tour avoit de hauteur, à ce non compris le gardefou de dessus la platteforme au sommet de la Tour, qui pouvoit être de trois à quatre pieds; ce qui fait en tout, dixneuf toises, trois pieds.

La Tour audessus de la Gallerie, avoit dixsept toises, cinq pieds de circonference, & six toises de diametre.

L'escalier étoit éclairé par neuf fenêtres, & au bas par la porte: il avoit dix pieds de large, vingt-deux montées de six marches chacune, avec le pallier.

Les ornemens de cette Tour étoient d'ordre Dorique; trois corniches la partageoient differemment, audessus desquelles l'ouvrage alloit en diminuant de deux pieds de retraite vers son centre.

Dans le corps de la Tour, il y avoit six vuides en forme de demi-cercles. Le plat joignoit chaque face, qui avoit un mur de trois pieds d'épais, qui montoient depuis environ le plus bas entablement: il y en avoit encore deux autres vers le milieu. Tous ces vuides n'étoient faits que pour alleger cette grande masse, de la charge d'une maçonnerie inutile, qui l'auroit peutêtre fait écrouler sous son propre fardeau. D'ailleurs, ce tant moins de maçonnerie étoit encore une épargne, & une moindre dépense, dont on vouloit sans doute profiter.

Depuis environ le premier entablement en bas, il y a encore un autre grand vuide dans le milieu de la Tour qui va jusqu'aux fondemens, pratiqué aux mêmes fins que ceux ci-dessus que je viens de rapporter, avec cette difference, que les petits audessus étoient vuides, au lieu que celui-ci étoit rempli de terre & formoit le noyau, ou le cintre, à l'ouvrage, à mesure que l'on l'élevoit; car on voit qu'il suit à peu près la figure d'un pain de sucre tronqué, qui contenoit environ mille toises cubes de terre, suivant la réduction que j'en ai faite, contre lesquelles terres on plaquoit la maçonnerie-moellonnage; & à mesure qu'on bâtissoit, on appor-

toit de la terre pour élever ce noyau.

Tout le corps de ce bâtiment en dedans est fait de maçonnerie-moellonnage brutte. Le parement est de moellons d'assise, comme les murs de la Ville, parfaitement bien dressés de niveau,& par assises égales. Tous les ornemens, pour l'ordinaire, sont de pierres plus grandes, surtout ceux qui forment des plintes & les entablemens, comme les corniches, qui sont toutes effacées par le temps, ou que l'on a voulu ruiner lors de Charles Martel.

Il ne paroît plus de cette belle Tour, que les premiers pilastres façonnés en moellons de saillie, quatre à chaque face, qui faisoient le premier étage pour sa décoration. Le second qui étoit composé également de colomnes Doriques, quatre aussi à chaque face, à ce compris une à chaque coin, est entierement renversé, de même que l'escalier; on y voit seulement son emplacement. Ainsi, la Tour démolie en l'état qu'elle est aujourd'hui, est moins haute de cinq à six toises qu'elle n'étoit, lorsqu'elle étoit entiere; & son pied en dehors, est encore comblé de ses ruines, d'environ une à deux toises.

Cette Tour avoit dixneuf toises, trois pieds de haut, lorsqu'elle étoit en son entier; & la montagne sur laquelle elle étoit construite, étant plus élevée que la Ville de Nismes, tout au moins de semblable hauteur, on peut compter que le sommet de la Tour étoit environ de quarante toises tout au moins plus élevé que toute la Ville.

Des Portes de l'ancienne Ville

§. III. FIGURE 6.

Il ne reste, de dix Portes qu'il y avoit à l'ancienne enceinte de la Ville de Nismes, qu'une seule, qu'on

appelle la Porte de France, défenduë par deux Tours rondes. Cette Porte se fermoit avec une herse, ou cataracte, comme on le voit par sa rénure, où l'on la faisoit descendre, de douze pieds de large, de douze pieds de haut, jusqu'à l'imposte, à plein-cintre audessus, une attique qui la couronnoit entre les deux Tours; cette attique ornée de quatre pilastres, terminés par un petit entablement, ou corniche.

Les pierres des pieds droits sont d'environ deux pieds de haut d'assise, d'environ trois pieds de long, sur deux pieds & demi à trois pieds de large.

Les Tours qui défendoient cette Porte, étoient bâties en demi rond, construites avec moellons essimillés, comme le restant des Murs, avec une cymaise à l'endroit du Sol du chemin des Rondes, au lieu d'une Plinte qui regnoit le long des courtines.

Du vieux Château de Nismes.

§. IV.

L'ancien Château de la Ville de Nismes étoit attenant aux anciens Murs; c'est par cette raison que je le mets ici de suite. Il avoit des Tours de dix toises de haut, quarrées, construites de grosses pierres tres dures: ces Tours étoient au nombre de quatre : il fut incrusté sous *Charles VI.* & reparé avec des pierres de taille pour la défense de la Ville contre les Anglois. Par rapport aux gros blocs que l'on en a tiré, il paroît bien qu'il a été bâti du temps des Romains. Il y en a qui prétendent qu'il étoit attenant au Champ de Mars, qui s'étendoit jusqu'à cette partie de Ville. *Voyez* la fin de l'Article ci-après de la Basilique, Chapitre IV. qui a rapport à cet endroit.

CHAPITRE III.

DES ANCIENS TEMPLES DE NISMES.

Du Temple de Diane.

§. I. FIGURES 16, 17, & 18.

PLUSIEURS ont crû que ce Temple étoit dédié à la Déesse *Vesta*, à cause que l'on honoroit cette Déesse, en approchant les monumens que l'on lui consacroit, tout près des Fontaines, comme est le Temple en question.

D'autres au contraire prétendent que ce Temple a été dédié à Diane par les Grecs, par rapport à la veneration qu'ils avoient pour leur Déesse d'Ephese, adorée dans tous les Pays de l'ancienne Grece; qu'ils choisirent le voisinage de la belle Fontaine que l'on y voit, qui ne tarit jamais, comme un lieu agreable à cette Divinité, qui aimoit fort à se baigner, aussibien que les Nymphes ses compagnes.

Ce Temple est bâti de grosses pierres, avec plusieurs niches, où il y avoit des statuës entre les intercolomnes, & voûté avec des arcs doubleaux; le tout sans ciment ni mortier.

La structure du Temple est tres belle. Il est de neuf Toises de long, de sept & demi de large, & de six de hauteur dans œuvre sous clef, sans y comprendre les deux foyers qui sont aux deux côtés de l'Autel, enrichi de seize colomnes d'ordre Corinthien, supportant une corniche sur laquelle la voûte repose avec arcs doubleaux, dont les uns sont rentrans, & les autres saillans. *Palladio* veut que l'architecture de ce Temple soit

d'ordre Composite. L'entrée du Temple est vers le Soleil levant. De chaque côté du Temple, il y a deux allées couvertes qui servoient, à ce que l'on croit, pour mettre les Bêtes des Sacrifices, afin de les conduire de là à l'Autel. On le nomme Temple de Diane par tradition.

Mais on trouve un Fragment d'une vieille Inscription dans Nismes sur ce sujet, à laquelle il manque plusieurs mots.

Isis. . . . .
Serapis Vestæ Dianæ somni HSN VI *&*
Phalas II. *Christen. . . .* CLI. . . .*gna. . . . Deorum ar*
genta Casbraensia Domo habebat.
Item. . . . Dedicatione . . . Tem. . . . . .
pli Isis & Serapis Deo
. . . . . . omnibus Nemausensium, & or
namentar. . . . . singulis ↄC *ita ut. . . . in*
Publico vescerentur distribui jussit in
que ejus Domus.
Talen HS NX *reliquit. . . . item Ima*
ginem Martis ar. . . . genteam ex
. . . . . amnagensibus dedit.
C. ordo. . . bitur.

Par cette Inscription, on prétend que ce Temple a été dédié à Isis & Serapis; quoique le nom d'Osiris y manque, on l'y peut suppléer : & que quelque particulier de Nismes avoit legué des especes qui se porteroient, suivant la valeur du temps present, à plus de cent mille livres : Que le Soleil & la Lune étoient adorés dans ce Temple sous l'image d'Isis & d'Osiris : Qu'Osiris ayant été adoré sous la figure du Dieu Apis, representé par un Bœuf, qu'on noyoit dans une grande Fontaine, celle de Nismes, qui étoit tout proche, pouvoit servir à cet usage, en y joignant les eaux de la Fontaine d'Eure, qui passoit sur le Pont du Gard.

La Porte de ce Temple est à plein cintre; toutes les autres voûtes aussi à plein cintre, les pierres cramponnées les unes aux autres. Les pierres sont d'environ huit pieds de long, dixhuit à vingt pouces de haut, & de trois à quatre pieds de queuë, les joints en parement si bien dressés, qu'un cheveux ne sçauroit passer à leur entredeux : mais ensuite dans les joints en dedans œuvre, il s'y trouve assez de vuide où les joints ne portent pas partout également; c'est à dire que les pierres portent en plein sur les extremités vers les paremens.

Pour mettre les pierres en face, & surtout les claveaux des voûtes, j'ai remarqué que les trous des louves sont faits de maniere que les machines ont posé les pierres en place, suivant le sens qu'elles devoient avoir, sans qu'il fût besoin aux poseurs de prendre beaucoup de peine de les avancer, ou de les remuer sans les tourner, lorsqu'il étoit question de les mettre en œuvre.

Il y a une grande ouverture en forme de creneau, ou de chantepleure, à chaque côté de la Porte du Temple, avec un chaîneau au bas, pour porter loin l'eau qui pouvoit sortir d'un Aqueduc qui vient d'enhaut.

L'ouverture quarrée de cet Aqueduc, audessus, pratiquée dans l'épaisseur du mur de la façade du Temple, a un pied, huit pouces, sur un pied, trois pouces de large, dans l'endroit de sa chûte, & où une personne peut descendre. On trouve encore des chaîneaux de pierre sur le mur du côté du Temple, qui portoient aussi les eaux de cet édifice en dehors, par differentes chutes. Il n'y a pas de doute que ces derniers chaîneaux ne fussent des canaux de diversion, qui servoient à faire couler les eaux du Temple ailleurs, peutêtre dans la Fontaine voisine, lorsqu'il falloit les détourner pour des raisons que nous ne sçavons pas; soit parce qu'il étoit necessaire d'en nettoyer les Aqueducs, soit parce

qu'il n'y avoit peutêtre que certains jours, & certaines heures où l'on faisoit couler ces eaux à chaque côté de la Porte du Temple, pour servir à la purification des Gentils, avant que d'aller faire leurs adorations, ou être presens aux Sacrifices. Je me souviens d'avoir vû audevant de ce Temple, & à côté, un assez grand bassin plein d'eau, il y a environ cinquante ans, lorsque j'étois fort jeune, qui apparemment servoit de lavoir, & à recevoir les eaux qui sortoient de chaque côté de la Porte du Temple. On voit encore un espece d'enfoncement dans l'endroit où étoit ce reservoir, qu'on a comblé de terre.

A l'égard de la Fontaine de Nismes, qui est une des plus belles de France, on a remarqué, que lorsque le Gardon grossit par les pluies qui tombent dans les Cevenes, la Fontaine de Nismes augmente aussi, sans qu'il ait plû entre l'espace du terrain du Gardon à la Fontaine, qui est d'environ deux lieuës : ce qui fait connoître que cette Fontaine peut tirer son origine des eaux du Gardon, qui par des antres souterrains se communique jusqu'à sa source. La Pêcherie de *Moleri* qui est par delà la Montagne de la Fontaine, & dont l'eau n'a aucun cours, augmente & diminuë à mesure que celle du bassin de la Fontaine de Nismes grossit, ou qu'elle s'abbaisse : ce qui fait connoître qu'elles se communiquent, & qu'elles gardent entr'elles un même niveau.

D'un Temple appellé vulgairement,

LA MAISON QUARRÉE.

§. II. Fig. 15. *placé en A. dans le Plan de la nouvelle Ville, Figure 3.*

J'estime que ce qu'on appelle Maison quarrée, a été plûtôt un Temple qu'une *Basilique*. Si l'on prend la

peine d'examiner la Figure des anciens Temples, on verra que ce que l'on appelle Maiſon quarrée, en étoit un. On a voulu encore que ce fût le *Capitole*, à cauſe que Meſſieurs les Conſuls y tenoient autrefois leurs Aſſemblées, & y déliberoient des affaires publiques : mais ſi on veut juger ſans prévention, on verra que ſi Meſſieurs les Conſuls de la Ville de Niſmes y ont tenu leurs Sieges pendant pluſieurs ſiecles, ſi l'on veut, ce ne ſera que depuis la deſtruction de Niſmes par Charles Martel, qui avoit laiſſé ce Temple en ſon entier, & dont la beauté de l'édifice l'avoit peutêtre fait reſpecter. Les premiers Citoyens de la Ville de Niſmes alors ſans maiſons, s'étant raſſemblés, purent bien ſe ſervir de ce Temple pour y tenir leurs Aſſemblées, & dont le lieu ayant été prophané, peut bien avoir été changé en Maiſon quarrée, qu'on appelloit Capduel. Mais enſuite les Habitans de Niſmes ayant augmentés en nombre, & la Maiſon quarrée étant devenuë alors trop petite, ils ſe retirerent à l'Hôtel de Ville, où eſt la Tour de l'Horloge, qu'ils ont encore quittée, pour n'être pas aſſez commodément, & ont été ſe loger à l'Hôtel de la Treſorerie, comme un lieu plus ſpacieux, & beaucoup mieux à la bienſéance du Public. Un Capitole eſt un lieu avec beaucoup d'appartemens pour ſervir aux Aſſemblées publiques, avac des Archives, des Priſons, &c. Une Baſilique eſt auſſi un Bâtiment Royal où le Prince loge avec ſes Officiers. Trouve-t-on rien de ſemblable à la Maiſon quarrée?

Tous les Temples des Payens étoient pour l'ordinaire obſcurs, pour ne pas prophaner aux yeux des mortels les myſteres de leurs Dieux; & de là on conjecture qu'eſt venu l'uſage des lampes qu'on y allumoit, ſuivant le ſentiment de Monſieur *Spon* dans ſes Voyages du Levant. Voit-on aucune fenêtre à ce qu'on appelle aujourd'hui Maiſon quarrée, qui ne ſoit poſtiche, ou faite après coup? Seulement en trouve-t-on une à

côté de laquelle il y a quelques ornemens de colomnes qui semblent faire croire que cette ouverture est aussi ancienne que tout le Bâtiment, dont on doit douter, à cause qu'elle n'a aucun rapport, ni aucune symetrie avec tout l'ouvrage? Quand elle seroit même aussi ancienne que le tout, cet édifice n'auroit pas moins pû être un Temple. Seulement peut-on dire, que comme la Maison quarrée étoit fort petite, par rapport à la grandeur de la porte, celle-ci pouvoit suffire à éclairer tout le dedans sans aucune fenêtre d'ailleurs?

La Maison quarrée est enrichie en dehors de trente colomnes canelées de l'ordre Corinthien. Les modillons du fronton sont à plomb à l'ouvrage, & non sur l'inclinaison du tympan. L'entrée est du côté du Septentrion.

Sur la frise du Portique, l'on voit que les ornemens y manquent; on apperçoit à leurs places divers trous qui font connoître qu'il y a eu autrefois en cet endroit une legende ou une inscription, qui portoit le titre ou la dédicace de cet ouvrage, soit en une plaque de cuivre, soit en lettres postiches. L'Architrave aussi portoit partie de cette dédicace sur son milieu. *Palladio* a voulu en faire accroire, lorsqu'il a dit que ces quatre lettres seulement, *P. I. V. S.* y étoient placées.

Voici à present l'inscription nouvelle qui est sur la Porte:

Ludovicus Magnus hanc Ædem
Arte & vetustate conspicuam.
Labentem restituit, Profanam
Sacris addixit, cura, & studio
Nicolaï Delamoignon per Occitaniam
Præfecti anno Domini M. D C. L X X X I X.

Louis le Grand a fait reparer cet édifice, recommandable par l'art & par son ancienneté, & de profane

qu'il étoit auparavant, il en a fait un Temple consacré au vrai Dieu, par les soins & l'application de Messire Nicolas Delamoignon, Intendant en Languedoc, l'an 1689.

Le plan de cet édifice est de douze toises de long, six de large, & autant d'élevation. Le sol de ce Bâtiment est une plattée, ou un massif de moellons plus haut que celui du rez de chaussée de la Ville, d'environ quatre pieds & demi, supposé qu'il ne soit pas voûté audessous.

Spartien Historien, appelle la Maison quarrée, *Temple*; & *Dion*, *Basilique*, que l'on prétend avoir été construit par *Adrien* en l'an 124 de JESUS-CHRIST, en l'honneur de *Plotine* sa bienfaitrice, qui l'avoit fait adopter à l'Empire. Spartien appelle le Temple de *Neptune*, une *Basilique*.

Voici l'appareil des pierres de cet édifice.

Les colomnes canelées qui portent le fronton de l'entrée, sont de diverses pieces, chacune d'environ trois pieds de haut, & d'environ neuf pieds de circonference.

Les murs de cet édifice sont en parapin d'environ dixhuit pouces d'épais.

L'architrave du frontispice du Portique, est composée de cinq pieds qui portent en plein sur les cinq vuides des entrecolomnes, & qui ont leurs joints à plomb précisément au milieu du chapiteau de chaque colomne.

La frise au contraire est composée de onze pierres, dont six qui portent sur l'aplomb des colomnes sont en couppe, & en tas de charge, pour recevoir en guise de plattebandes cinq claveaux; de cette maniere, les pierres qui forment l'architrave, ne portent que peu ou point la charge de celles de la Frise; & quand celles de l'architrave viendroient à manquer, celles qui forment la frise resteroient en entier, & soûtiendroient le reste du frontispice & du fronton.

A l'égard de celles qui forment les corniches du

fronton, elles ſont en fauſſe couppe, & leurs joints perpendiculaires à l'orizon, au lieu qu'elles devoient être poſées quarrément, & leurs joints à plomb ſur le plan incliné qui forme le tympan. Les modillons ſuivent de même cette fauſſe couppe, qui ne laiſſent pas que de faire un aſſez bon effet, quoique deſapprouvés dans l'ordre des Bâtimens que l'on ſuit aujourd'hui.

On peut imiter les ornemens de la corniche & de la friſe; mais des plus habiles Architectes & Sculpteurs qui ſont venus à Niſmes expreſſément de Rome, & de Paris, ont aſſûré que la ſculpture des chapiteaux Corinthiens, & leurs feuillages, ne peut pas avoir été pouſſée ni recherchée avec tant d'art & de délicateſſe en aucun endroit du monde, comme elle l'a été dans ceux de ce monument. On en a pris des modelles en plâtre pour les rapporter ailleurs; mais jamais on n'a pû en faire d'auſſi parfaits que ceux que l'on avoit modellé ſur cet édifice, qui ſont inimitables : c'eſt un chef-d'œuvre de la Sculpture.

Du Temple d'Auguſte.

§. III.

La Ville de Niſmes avoit reçu mille bienfaits d'*Auguſte*; par reconnoiſſance elle lui fit dreſſer un Temple où il fut déifié, ſous le nom de *Jupiter Auguſte*, de *Mars Auguſte*, & de *Mercure Auguſte*; ce qui ſe prouve par pluſieurs inſcriptions que l'on trouve ſur divers marbres. Il y en a qui eſtiment que ce Temple étoit ce que nous appellons aujourd'hui la Grande Egliſe, qui eſt la Cathedrale de Niſmes; que ſi on trouve audeſſous de ſon fronton la ſculpture de l'hiſtoire de notre Religion, depuis la creation du monde juſqu'à JESUS-CHRIST, c'eſt que l'on prétend que cela eſt poſtiche, & fait après coup : car on y voyoit autrefois la

coupe d'un grand arc, avec un pavé à la mosaïque, qui a été recouvert par le moderne, & deux demi Taureaux de marbre issans sur la petite porte du Septentrion ; & pour les *Prêtres & Flamines* d'Auguste, qui composoient un College de six Prêtres, *Samie* étoit Flamine Augustale à Nismes, comme on le voit à une inscription qui est dans le Palais.

Il n'y a pas de doute que ces têtes de *Taureaux* issans de marbre, ne soient des marques de la Religion Payenne. L'on voit encore à cet édifice une figure couronnée, tenant deux bâtons à la main, au haut desquels on voit deux Taureaux élevés par deux Griffons, avec une figure aîlée, un Autel, avec un Sacrificateur tenant une patere à la main qu'il offre pour libation ; & tout proche, un autre personnage qui servant aux Sacrifices, tient un Bellier pour conduire à l'Autel.

D'un autre Temple que l'on nomme aujourd'hui

SAINTE PERPETUE.

§. IV. FIGURE 12.

Personne n'a encore rapporté ce que c'étoit que ce Temple. On en voit encore le Plan sur les lieux, par une suite de ses fondemens, au travers de ses démolitions, dont les materiaux ont été enlevés hors la Ville de Nismes, sous la Porte de la Couronne. J'y ai trouvé l'inscription suivante audessous d'un demi relief, qui enferme sous une grande coquille deux personnages de grandeur naturelle, dont on a mutilé les visages, & dont les bustes sont recouverts d'un manteau & d'une robbe à la Romaine. Comme il manque plusieurs mots à l'inscription, à cause que la table est écornée, on y lit :

.... Anglattius jattii

..... rimi Pilaris lis.
.... sibi et
.... Lrio. V. F.

Par cette inscription, on voit bien que ce Temple est antique, & qu'il y avoit dans Nismes des habiles Joüeurs de Paume, à qui cette dédicace appartenoit.

Ce qui fait la rondeur du Chœur de ce Temple, est un mur peu épais, bâti avec de grosses pierres de champ qui forment un parapin de chaque côté, & un petit chemin des rondes à leur entre-deux, où à peine un homme peut passer avec liberté. Les paremens des murs en dedans de ce petit chemin, sont tres bien façonnés par des joints enfoncés dans la pierre de quelques lignes, tres bien dressés. On y voit encore les bouts de quelque banderolle, ou ruban qui tenoit à quelque figure sculpturée, & que l'on a ruinée. Ce chemin ainsi caché, si bien orné, où l'on ne voit aucune porte sensible par où l'on y entroit à cause de sa démolition, me fait soupçonner qu'étant au fonds du Chœur, & entourant l'Idole qui étoit reverée des Gentils, on pouvoit, en se cachant dans ce réduit, luy faire prononcer des oracles. Je puis bien me tromper dans mes conjectures, aussi je ne les assure pas : les materiaux enfin qui restent à cet édifice, font voir certainement qu'ils sont tout à fait semblables, & du goût des antiques.

DE LA CATHEDRALE.

§. V. *placée en* B. *dans le Plan de la nouvelle Ville.*
FIGURE 3.

La Ville de Nismes fut érigée en *Evêché* en l'an 309, & environ l'an 1030, la Cathedrale d'aujourd'hui fut affectée aux Chanoines Reguliers de l'Ordre de *Saint*

Augustin, consacrée par le Pape *Benoit II.* en l'an 1095, sous le Titre de Notre-Dame, fortifiée par Raymond le Vieil Comte de Toulouse, abbatuë aux troubles de l'an 1562, rétablie en l'an 1620, abbatuë derechef en 1621, & de nouveau édifiée en l'an 1635. *Voyez* Basilique, Chap. IV. §. I. & Chap. III. §. III. qui ont du rapport à ce Paragraphe.



CHAPITRE IV.

DE LA BASILIQUE DE PLOTINE.

§. I.

LEs uns ont crû que c'étoit la grande Eglise d'aujourd'hui appellée Notre-Dame; les autres la Maison quarrée. Cette *Basilique*, quelle qu'elle soit, fut bâtie, suivant l'Histoire, par *Andrien*, en faveur de *Plotine* femme de Trajan, en reconnoissance de ce que cette Imperatrice l'avoit adopté à l'Empire en l'an 122 de JESUS-CHRIST, ce qui se prouve par l'inscription qu'on a trouvée à Aix en Provence dans la Maison de M. le Premier President.

Plotina Trajani Uxor, summa honestate,
Et integritate fulgens, sterilitatis defectu
Sine prole fecit conjugem, qui ejus opera
Adrianum adoptatum in Imperio successorem
Habuit, à quo in beneficii memoriam Nemausi
Æde sacra, maximo sumptu sublimique
Structura, ac Hymnorum cantu decorata
Post mortem donata est.

D'autres ont prétendu que la Basilique dont est quest-

tion, étoit bâtie où est à present l'Hôtel de Ville, que l'on appelloit auparavant la Tresorerie. M. Deyron estime que cette Basilique fut construite où est le Château que Charles VI. fit revêtir de pierres, & rendre cet édifice assez fort pour pouvoir resister aux entreprises des Anglois, peu aprés l'an 1420, qui fut abbattu ensuite en l'an 1570.

D'autres enfin ont pretendu que ce qu'on appelle aujourd'hui le Palais, a été l'emplacement de la Basilique de Plotine, avec beaucoup plus de vraisemblance; car on y trouve de tres anciennes fondations; & à ses environs; par où l'on présume, que c'étoit autrefois un superbe bâtiment; car on a tiré de ses fondemens & de ses ruines de tres belles pierres, corniches, colomnes, inscriptions, Aigles Romaines, &c. C'est sur ces ruines que les Comtes de Toulouse firent bâtir leur Palais, qui a été détruit depuis.

CHAPITRE V.

De l'Amphitheatre en general.

§. I.

AUTREFOIS on celebroit les Jeux dans les *Forêts*; mais on trouva que cela donnoit trop de soins, & que l'on étoit exposé aux injures du temps. On s'avisa de bâtir dans les *Villes* des Theatres, des Amphitheatres, & des Cirques de bois. On reconnut ensuite que ces ouvrages déperissoient chaque jour, & devenoient funestes au Peuple par leur chûte; car du temps de *Tibere*, à *Fidenas*, il mourut plus de vingt mille personnes par la chûte d'un Amphitheatre qui les écrasa. *Pompée*, pour ne point tomber dans ces

défauts,

défauts, fut le premier qui fit construire des Amphitheatres de marbre ou de pierre.

Le plan des Amphitheatres où les hommes combattoient, étoit couvert ordinairement de sable, pour être plus ferme, & pour pouvoir plûtôt dessécher le sang des Combattans, que l'on pouvoit aisément recouvrir en remuant le sable.

Dans les *Cirques* on representoit les Courses, Naumachies, ou Combats Navals, Combats à Cheval & à pied, les Athletes, ou Luiteurs. Les Cirques étoient de figure longue.

Le *Theatre* étoit composé d'un demi rond, & encore de la quatriéme partie de son diametre, afin de loger les Spectateurs. Le restant étoit la place de la Scene pour les Acteurs, qui étoit opposé au demi rond. Cette Scene étoit décorée de colomnes, de Statuës, & autres ornemens d'architecture, de sculpture, & de peinture.

Les *Scènes* étoient de trois sortes; ou tragiques, ornées de colomnes & peinture des Dieux que l'on faisoit intervenir; ou comiques, peintes de figures, de maisons; ou satyriques, peintes de montagnes, de bois & Satyres. Audessous de la Scene étoit l'*Orchestre*, où se plaçoient, pour l'ordinaire, les gens de la premiere distinction, comme les *Senateurs* & les *Ambaßadeurs*. Ce lieu est aujourd'hui à nos spectacles où la *Symphonie* est placée.

Dans les Theatres on posoit sous la Scene des *vases d'airain*, pour rendre la voix des Acteurs plus sonore & plus forte. *Q. Catulus* fut le premier qui introduisit la coûtume de planter des solives autour & en dehors des Theatres, pour soutenir diverses tentes, afin d'empêcher que la pluie & l'ardeur du Soleil, ne pussent incommoder les Spectateurs, & c'est ce qui a été observé à l'amphitheatre de Nismes.

De tous les Jeux que l'on exerçoit dans les spectacles,

ſoit au Theatre, au Cirque, & à l'Amphitheatre; les uns étoient de *Plaiſir*, comme la Poëſie, la Muſique, les Hiſtrions, ou Sauteurs, la Danſe, &c. Les autres regardoient les exercices de la *Guerre*, comme la Lutte, la courſe, le combat, tirer de l'arc, piquer des Chevaux, &c. les Combats entre Bêtes ſauvages, d'un Homme contre une Bête, d'Homme à Homme. Tous ces Jeux furent inventez au commencement par les Grecs, enſuite continués par les Romains.

On lit dans l'Hiſtoire, qu'*Agrippa* Roi des Juifs, fit faire dans *Beritte* un ſuperbe Amphitheatre; & afin de donner au Peuple le plaiſir de voir au milieu de la Paix une image de la Guerre, on fit venir dans l'Amphitheatre *quatorze cens* hommes condamnés à mort, que l'on ſepara en deux Troupes. Leur combat fut ſi opiniatre & ſi ſanglant, que de tout ce grand nombre de criminels, il n'en reſta pas un ſeul en vie.

L'Amphitheatre étoit comme composé de *deux Theatres* joints enſemble. Le principal objet de l'Amphitheatre étoit d'y repreſenter des Combats.

L'arrangement des perſonnes dans l'Amphitheatre, étoit que les *femmes*, ſans mélange d'*hommes*, occupoient le haut de l'Amphitheatre, ou le dernier ſiege, & les *Veſtales* prenoient place proche le *Préteur*, par rapport au reſpect qu'elles devoient au Magiſtrat; auprès d'elles ſe plaçoit quelquefois l'*Imperatrice*: mais les *Soldats* & *Gens* ſans diſtinction ne pouvoient pas s'aſſeoir que juſqu'aux *quatorziémes* ſieges. Il y avoit des *Officiers* établis pour faire ranger chacun à ſa place, ſuivant ſon rang. Les *Grecs* firent élever un Theatre pour les gens vieux, & un autre pour les jeunes gens. Les *Marſeillois* ne permettoient pas que la jeuneſſe allât au Theatre voir les ſpectacles, pour n'être pas corrompuë par des jeux laſcifs.

On faiſoit auſſi aſſiſter à ces ſpectacles ceux qui avoient contracté des *dettes*, & qui étoient inſolvables. Ils

étoient placés dans l'Amphitheatre, tous en un même endroit, fort exposés en vûë ; afin que chacun pût les reconnoître, & se garder d'avoir à faire à eux. Que si c'étoient des *Prodigues*, ou gens *dissolus*, ils étoient entierement chassés des spectacles.

L'Amphitheatre de Nismes.

§. II. FIGURES 21, 22, 23, & 24.

Cet Amphitheatre est d'une figure ovale, à cause des Jeux que l'on y faisoit, qui étoient consacrés à *Castor* & *Pollux*, qui étoient freres jumeaux, que la Mytologie des Gentils vouloit qu'ils eussent pris naissance d'un *œuf*.

Il n'y a rien de certain pour sçavoir par qui, ni en quel siecle cet Amphitheatre a été construit.

Le feu a été mis à cet Amphitheatre, qui ne l'a pas pourtant beaucoup endommagé, lors de sa ruine par Charles Martel.

Cet Amphitheatre est composé de deux rangs d'arcades l'une sur l'autre, qui forment quatre portiques tout autour ; sçavoir, deux au rez de chaussée, un autre au second étage, & un autre sous les plus hauts sieges, en demie arcade, près l'attique. Le nombre des arcades est de cent vingt ; elles sont ornées audehors, & à celles d'en bas d'un pilastre, & à celles d'enhaut par des colomnes d'ordre Toscan, les unes & les autres de ces colomnes & pilastres terminés par des architraves, frises & corniches, & audessus, d'une attique.

Le pourtour de l'Amphitheatre est de cent quatre-vingt toises, son grand diametre de soixante-trois, son petit de quarante-sept, sa hauteur de dix toises, quatre pieds, six pouces. Il y en a qui donnent d'autres mesures qui approchent fort de celles-ci, qui m'ont paru les plus certaines.

L'Amphitheatre avoit quatre Portes principales au-dehors, qui répondoient aux quatre Parties du Monde. Celles du Nord & du Sud étoient appellées Triomphales, à cauſe que les Perſonnes de la premiere qualité y paſſoient. Il pouvoit auſſi y avoir pluſieurs Portes, quand ce n'auroit été que pour éclairer le Portique interieur.

On montoit à l'Amphitheatre du premier au 2e étage, par quarante-cinq rampes d'eſcaliers, d'où on alloit enſuite par d'autres rampes prendre place aux ſieges du milieu, & du plus haut de l'Amphitheatre; les ouvertures de ces montées aux ſieges de l'Amphitheatre, s'appelloient *Vomitoires.* Il y en avoit auſſi de petites pour monter ſur l'attique, pratiquées dans l'épaiſſeur du mur.

On ne compte à preſent que dixſept rangs de ſieges; on eſtime qu'il y en avoit juſqu'à trente, ſi on ſuit leur nombre juſqu'à l'aréne où ſe termine l'Amphitheatre.

On trouve que cet Amphitheatre pouvoit contenir plus de vingt mille perſonnes; & comme par les Reglemens on ne pouvoit faire aller aux ſpectacles que le quart des Citoyens, on conjecture que Niſmes avoit alors environ cent mille perſonnes dans la Ville.

Les Perſonnes de qualité étoient aſſiſes aux plus bas rangs, juſqu'aux Veſtales, à qui il étoit permis d'aſſiſter aux ſpectacles.

La largeur de toute la maçonnerie de l'Amphitheatre, qui contenoit les ſieges, eſt de douze toiſes, trois pieds; chaque ſiege large d'un pied & demi à vingt pouces, pour pouvoir s'aſſeoir commodément, & pour laiſſer encore aſſez d'eſpace ſur le derriere, afin de pouvoir placer les pieds de ceux qui étoient aſſis au rang de deſſus qui ſuivoit. Chaque place étoit marquée par une *coche*, ou *entaille*, qu'on y découvre encore aujourd'hui, qui étoit de quinze pouces de large, eſpace que l'on ne pouvoit pas occuper apparemment au-delà. Tout cela examiné, j'ai compté que ſi le pour-

tour de l'Amphitheatre audelà des ſieges ſur l'attique, qui contient cent quatre-vingt toiſes de long, & le plus bas rang des ſieges approchant de l'aréne, étoit de quatre-vingt-ſeize toiſes de circonference, cela faiſoit un ſommaire de deux cens ſoixante & ſeize toiſes, dont la moitié, qui eſt le terme moyen, étant de cent trente-huit Toiſes, donne huit cens vingt-huit pieds, qui diviſés par douze pouces, donnent encore neuf mille neuf cens trente-ſix pouces, qui diviſés par quinze pouces, valeur d'une place à occuper, donneront ſix cens ſoixante & deux places pour le terme moyen, qui étant multipliées par trente-trois rangs de ſieges, à ce compris les trois rangs de perſonnes qui pouvoient occuper le deſſus de l'attique, produiſent le nombre de vingt-un mille huit cens quarante-ſix places, que l'on pouvoit occuper aux ſieges de l'Amphitheatre. On prétend que l'Amphitheatre de Rome pouvoit contenir quatre-vingt-dix mille perſonnes.

Suivant le compte que j'ai fait des meſures de l'aréne, j'ai trouvé qu'elle devoit avoir environ trente-huit toiſes de long pour ſon plus grand diametre, & vingt-deux toiſes de large pour ſon plus petit.

L'Amphitheatre de Niſmes du côté du Couchant, eſt fini dans les ornemens d'architecture; au lieu que de l'autre côté, les parties qui le compoſent ne ſont taillées qu'en chanfrain.

Appareil des Pierres.

§. III.

Les pierres des architraves, friſes, & tas de charge, audeſſus des arcs du Portique ſuperieur qui en font le pourtour, pratiqués dans l'épaiſſeur des piliers de refend, ſont de dixſept à dixhuit pieds de long, d'environ deux pieds de haut, & d'environ vingt pouces de large. On peut compter ſix pierres de trois toiſes de

long chacune, pour chaque arceau du Portique d'enhaut, ce qui fait le nombre de trois cens ſoixante pierres, comme y ayant ſoixante arceaux. Ces pierres ſont les plus longues de l'Amphitheatre, que je compte qu'un diable, ou un chariot monté de quatre rouës de ſix pieds de diametre, peut enlever aiſément une de ces pierres, attelé d'un nombre ſuffiſant de voitures; cette charge faiſant environ cinquante pieds cubes. Les autres pierres de tout l'édifice ſont à proportion d'un ſemblable appareil, de moindres longueurs & largeurs, mais de plus grandes épaiſſeurs, ciſelées à leurs joints, les unes piquées en leurs faces de parement, & les autres taillées proprement. Les voûtes des arcs faites en arcs doubleaux, de quatre à cinq pieds de large, chaque arc doubleau ſans liaiſon l'un avec l'autre, & ſans crampons que j'y aye pû appercevoir; mais l'ouvrage cramponné dans les pierres de ſon appareil, qui forment la façade exterieure, ſoit dans ſes pilaſtres, avant & arriere corps de ſes colomnes. Les crampons faits d'un fer d'environ un pouce en quarré, ſcellé en plomb, & d'environ huit à dix pouces en longueur, non compris le bout du crampon recourbé, qui peut être de trois pouces de long dans ſon moindre ſens. Tout le reſtant de l'ouvrage d'ailleurs appareillé, comme en l'exemple du Temple de Diane, que nous avons déja rapporté.

Les pierres des ſieges ont environ depuis ſix à dix pieds de long, deux pieds trois pouces de large, & dix pouces de haut, louvées de même que toutes les autres de l'Amphitheatre.

J'ai remarqué de plus, que de 9 en 9 pieds il y avoit un plus haut ſiege des mortoiſes de neuf pouces en quarré, pour y planter des pieux qui étoient cramponnés au-deſſus de l'attique, vis à vis les mortoiſes rondes qui ſont en dehors de l'Amphitheatre, dont deux étoient toûjours obſervées entre deux colomnes. Ces pieux ſervoient à tenir en raiſon les poutres debout qui

étoient à l'usage des tentes, pour couvrir les spectateurs. Ces pieux & ces poutres ainsi plantés, devoient être assurés & garnis de gardefous de charpente, afin d'empêcher que ceux qui étoient placés sur l'attique, comme les femmes, ne tombassent pas de l'Amphitheatre d'un côté en dehors, ni en dedans sur les premiers sieges de l'autre.

La largeur du pourtour de l'attique est de quatre pieds & demi, sans y comprendre la saillie en dedans, qui est d'environ quatre pouces, non plus que celle des corbeaux, qui portent les mortoises rondes en dehors, qui ont environ dix à douze pouces de diametre, & les pierres en saillie environ seize pouces, qui ont deux pieds deux pouces de large, sur deux pieds deux pouces de haut. Toutes ces pierres sont cramponnées les unes aux autres, avec crampons recourbés, & celles audessous qui forment le restant de l'ouvrage, avec crampons à queuë d'aronde. Ces derniers crampons sont de dix pouces de long, de trois à quatre de large à leur queuë, d'un & demi à deux à leur milieu dans l'endroit du joint, & d'environ douze à seize lignes d'épais. Sans doute qu'ils avoient été scellés en plomb, car je n'ai trouvé que leur trace.

Dans le profil de cet ouvrage, où il est en partie démoli, contre la petite Capucine, où il paroît que l'on avoit mis une cloche pour sonner le tocsin, du temps que les Comtes faisoient servir l'Amphitheatre de Forteresse, on voit en plein la ciselure des joints montans des pierres, qui portent près à près les unes contre les autres; de maniere que le restant des paremens interieurs des pierres étant ou piqués, ou abbattus, ou démaigris, les pierres ne portent les unes contre les autres, à peu près que comme fait le couvercle d'un coffre contre les bords des montans de ses autres côtés. Il n'en est pas de même des joints d'assises, qui m'ont paru partout bien dressés, & taillés uniment, & de niveau.

Des Carrieres.

§. IV.

Les Carrieres d'où l'on a tiré toutes ces grandes pierres, qui ont ſervi à la bâtiſſe des Arénes, & des autres Edifices de la Ville de Niſmes, ſont celles de l'*Echo*, qui ſont éloignées de la Ville de Niſmes d'un grand quart de lieuë, & celles de la *Caumette*; ces dernieres ſont les plus remarquables, & ſont diſtantes de Niſmes de près de deux lieuës. On y voit encore la trace des Carriers. Elles ſont toutes découvertes & coupées à plomb. On voit dans leur profil la quantité de bancs, & leurs differentes hauteurs, propres à former des aſſiſes plus ou moins hautes. Les lits ont deux pieds d'épais, ou environ, tant du plus que du moins. La pierre eſt blanche quand on la taille, & aſſez molle au ſortir de la Carriere; mais elle durcit enſuite à l'air, & devient griſe. On voit à ces Carrieres de la Caumette une grande quantité de décombres, qui forment une eſpece de montagne, autour de laquelle il y a deux enfoncemens qui marquent les routes d'entrée & de ſortie par où les voitures paſſoient pour aller charger les materiaux, & pour les en ſortir, & qui viennent aboutir au grand chemin qui va de la Caumette à Niſmes. Ce chemin a une montée aſſez rude depuis les Carrieres juſqu'à la hauteur des *Guariques*, qui eſt d'environ de ſept à huit cens toiſes de long, dans lequel eſpace ſans doute il falloit redoubler les voitures pour y amener les pierres: mais enſuite le chemin trouve une pente preſque inſenſible juſqu'à Niſmes, ſans jamais monter, en faiſant paſſer les voitures par le Cadareau, qui pouvoit être alors le grand chemin de ces voitures, & où il ne paſſe de l'eau que rarement, & lors des grands orages. J'ai été expreſſément verifier ſur les lieux, ſi la

chose étoit possible, & je l'ai trouvée tout-à-fait vraisemblable. Les pierres que l'on tiroit des Carrieres de l'Echo, ne suivoient point d'autre route.

Des Taureaux.

§. V. FIGURE 4.

Sur une des quatre grandes Portes d'entrée de l'Amphitheatre, on trouve deux Taureaux en saillie & en relief, depuis près des épaules, avec le col, la tête, les cornes & les pieds de devant. Ils soûtiennent l'architrave, &, pour ainsi dire, le fronton de cette Porte, qui est comme hors d'œuvre, & servent comme d'ornemens & d'encorbeillement à l'ouvrage audessus du second Portique. On en voit encore deux autres au premier Portique du premier rang des arceaux du rez de chaussée; mais ceux-ci sont tous écornés ou mutilés par le temps, ou par ceux qui ont fait fermer l'arceau audessous; il n'en reste que des tronçons informes. Si l'on divise l'espace entre les colomnes de la Porte en trois parties également, les deux figures en relief des Taureaux occuperont les deux du milieu. Ces Taureaux peuvent avoir du rapport à la Religion des Egyptiens, qui adoroient Serapis sous la figure d'un Taureau. On peut n'y avoir égard, si l'on veut, que parce que l'on les a employés en guise de consoles, & pour ornement, afin de mieux assurer l'architrave du fronton, qui porteroit à faux sans cela. Ces Taureaux peuvent faire encore allusion aux combats de semblables animaux dans l'Amphitheatre. On sçait que le voisinage de Nismes fournit un grand nombre de Taureaux sauvages, que l'on va chercher avec beaucoup de peine & d'adresse dans des marais impraticables, où ils se tiennent toûjours Hiver & Eté, & qui ont huit à dix lieuës de long, sur deux à trois de large, & que ces animaux ne se

laissent pas approcher aisément ; encore aujourd'hui ils servent de divertissement au Public, qui y accourt de tous les environs, lorsque l'on les rassemble de toutes parts dans certains Parcs au milieu de certains Pâturages, pour les marquer avec un fer rouge sur la cuisse dans le temps de la *Ferrade*, & on voit avec quelle hardiesse les hommes qui sont préposés à cela, vont attaquer ces animaux si fougueux, & les renversent par terre avec une adresse surprenante.

On faisoit encore combattre des Coqs dans l'Amphitheatre, comme un divertissement que l'on prend encore chez plusieurs Nations de la terre.

Des Gladiateurs.

§. VI. FIGURE 25.

Au milieu de l'appui du gardefou de la Porte où sont les Taureaux, au Portique du second étage, on voyoit autrefois en demi-relief un combat de deux Gladiateurs, dont l'un étoit sans armes, appuyé d'une main, & l'autre audessus prêt à poignarder celui qui étoit dessous. Tous les deux avoient des pots en tête, & des cuirasses, habillés en Soldats Romains : mais cet appui ayant été démoli & refait en simple maçonnerie, on n'y voit plus ces figures.

On en voit à peu près de semblables en un autre appui qui a resté en entier, & qui meriteroit bien d'être conservé. Les Gladiateurs sont cuirassés, habillés en Soldats Romains, avec des pots en têtes, tous les deux droits, prêts à se poignarder, ou à se battre à coups de cordes ; car on ne sçait pas bien ce qu'ils tiennent à leurs mains, dont ils semblent vouloir se frapper, à cause que le temps en a rongé la figure, un desquels paroît avoir un grand bouclier devant lui. Cette figure en demi-relief se voit en venant du Palais, après avoir

passé les pilastres sur lesquels sont representées les figures de la Louve, & du Priape bequeté. Ces sortes de Combattans se nommoient chez les Romains *Rastiari*, quand ils étoient armés de cordages autour de leurs poignets.

De la Louve allaitant Remus & Romulus.

§. VII. FIGURE 25.

Quand on vient du Palais, & que l'on va vers les quatre jambes, vis à vis les maisons qui approchent le plus de l'Amphitheatre, sur un des Pilastres, on voit en demi-relief une Louve allaitant Remus & Romulus. Celui de ces deux enfans qui tette la Louve, & qui est dessous sa poitrine, semble être caressé de la Louve, qui tourne sa tête vers lui; & l'autre qui est le plus près des cuisses de la Louve, & sur le derriere, ne tette pas, mais semble vouloir s'élever pour prendre un mammelon de la Bête, afin de la tetter.

Tout le monde sçait l'histoire de Remus & Romulus, pour marque que toutes ces figures representées à l'Amphitheatre, sont des restes des monumens des Romains, que la Louve dont on fait une fable, signifioit une femme de mauvaise vie, que l'on appelloit alors *Lupa*, à qui l'on avoit donné à nourrir Remus & Romulus, & que nous appellons aujourd'hui une femme prostituée, &c. Par la representation d'une Louve qui nourrit ainsi ces deux enfans, les Romains voulurent en imposer aux Peuples & aux Nations, pour rendre la naissance de leurs Fondateurs, & leur éducation, plus remarquable & plus surprenante.

Des Priapes.

§. VIII. FIGURES 27, 28, & 29.

On voit en *trois endroits* de l'Amphitheatre de Nismes, des Priapes.

Le *Premier* est près du Palais, après avoir passé le pilastre de la Louve, où l'on découvre le Priape en question, bequeté par des oiseaux. Ce Priape est aîlé; il porte deux autres Priapes, l'un à la queuë, & l'autre sur le devant. Le plus grand de ces Priapes est bequeté par deux oiseaux à longs becs, dont un porte une crête sur la tête à peu près semblablable à celle d'une Huppe. Le Priape qui sert de queuë à ce grand, & qui est de beaucoup plus petit, semble être bequeté par un oiseau qui lui porte une patte dessus. Le troisiéme Priape, qui sert de Phallus au grand, a été décrit portant une sonnette; mais des personnes qui ont voulu faire un trou à ce pilastre, ont ruiné ou effacé cette figure, que l'on estime qu'elle avoit des pieds de Cerfs, comme le represente le Dessein, Figure 27.

Le *second Priape*, Fig. 28, est aussi aîlé, vû de profil, monté par une femme qui le gouverne par des rênes, & qui semble le vouloir conduire. Le Phallus de celui-ci, que l'on veut qu'il porte aussi une sonnette, m'a paru n'être appuyé sur la terre qu'avec un soûtien ou appui sur lequel il repose, à la place de la sonnette, avec des pieds de Cerf, ou de Cheval, tels que l'on voudra lui donner; car il est tres difficile de pouvoir les distinguer, ressemblant plûtôt à ceux d'un Cheval, qu'à ceux d'un Cerf.

Le *troisiéme Priape*, Fig. 29, se trouve sur le linteau d'un vomitoire du Portique du second rang d'arcades de l'Amphitheatre, vis à vis du Jeu de Paume. Ce Priape est double seulement, l'un grand, & l'autre

qui lui ſert de queuë, eſt petit & ſans pieds.

S'il falloit donner quelque interpretation à tous ces Priapes, que les uns veulent faire paſſer pour des Hieroglyphes des Egyptiens, il n'y a point de doute que l'on ne les doive regarder comme le Phallus du Roi Oſiris déifié, ſuivant l'Hiſtoire, qui étoit adoré en Egypte ſous cette laide figure. Mais comme on veut auſſi que toutes ces figures étonnantes des Egyptiens & de tout le Paganiſme, avec leurs Divinités, euſſent un ſens moral caché, qui n'étoit connu qu'aux Prêtres & aux Docteurs de leur Loi, ne pourroit-on pas dire que la premiere figure de ce Phallus bequeté par des oiſeaux, repreſente nos paſſions, qui nous font ſouffrir mille douleurs? Que la ſeconde figure repreſentée par une femme qui tient dans ſes mains les rênes de ce Dieu, en eſt la maîtreſſe pour le conduire là où elle veut: Et ne ſont-ce pas les femmes qui maîtriſent la plûpart des hommes? La ſonnette chez les uns & les autres de ces Phallus, fait connoître que tout cela eſt de notorieté publique. Les pieds de Cerf & de Cheval attachés à cette figure, & qui la font marcher, repreſentent la promptitude de nos paſſions: & enfin, les aîles que l'on a données à cette Divinité, font voir qu'il n'y a rien que nos paſſions ne ſurmontent, lorſqu'elles ſont accompagnées de l'amour qui ſe porte partout. A l'égard enfin de la troiſiéme figure, on pourroit, avec quelque reſſemblance, la rapporter aux trois âges de l'homme. Le petit Phallus qui ſort de la queuë du grand, repreſente la Jeuneſſe; le plus grand, la Virilité; & les pendans flétris, la Vieilleſſe.



CHAPITRE VI.

De certains lieux remarquables de la Ville de Nismes.

DU CHAMP DE MARS.

§. I.

LE *Champ de Mars* étoit pour l'ordinaire proche des spectacles. On trouve que la Porte de celui-ci n'étoit éloignée que de quatorze toises de l'Amphitheatre; que son Fossé qui l'entouroit étoit à la Tourvinetiere, & que son étenduë étoit, suivant ces apparences, dans l'emplacement du petit Couvent, & des Jardins qui sont entre les deux chemins de S. Gilles.

Des Bains, Thermes, & Etuves.

§. II.

Ces ouvrages qui étoient autrefois en *nature* à Nismes, suivant les Inscriptions, sont à present *effacés*. Seulement trouve-t-on qu'alors la Porte S. Antoine, en allant aux Glacieres, il y avoit une ruë que l'on appelloit autrefois la ruë des *Etuves*, que l'on détruisit lors des Fortifications.

De la Basilique, & de l'Ancien Palais.

§. III.

Monsieur Guiran estime que la Basilique étoit autrefois où est à present la Tresorerie, & où l'on vient

de placer depuis peu l'Hôtel de Ville, & que l'ancien Palais étoit à la place où celui d'aujourd'hui est fondé.

De la Place de la Salamandre, des Académies, des Armoiries de Nismes, & de ses Médailles.

§. IV.

En 1533, lorsque François I. fit son Entrée à Nismes, on éleva à sa gloire la colomne de la Salamandre, sur laquelle on a mis un reste de vieux monument, qui est un Dragon, ou Salamandre, qui brûle au milieu des flammes.

En faveur de son Entrée, François I. fonda à Nismes une Académie, ou College, pour l'éducation de la Jeunesse, qui du depuis a passé chez les RR. PP. Jesuites; & du Regne de Louis le Grand, il a été établi à Nismes une autre Académie aggregée à l'Académie Françoise, qui a pour Devise le Palmier, avec ces mots: *Æmula Lauri*, par allusion à celle de l'Académie Françoise, qui est une Couronne de Laurier, avec ce mot: A l'*Immortalité.*

Les Armoiries de la Ville de Nismes étoient anciennement un Taureau d'or, en un champ de Gueules; mais la Médaille de *Imp. D. F.* & de *Col. Nem.* Fig. 8, ayant frappé davantage la curiosité de tout le Peuple, & son interêt, par rapport à la gloire que Nismes avoit euë d'avoir secondé les Armes victorieuses des Romains, qui avoient subjugué l'Egypte, qui avoit été réduite en Province, & où la Colonie que l'on avoit levée à Nismes avoit eu tant de part, on accorda à ses Citoyens de frapper une semblable Médaille; de maniere que, quoique le Taureau d'or fût à Nismes une marque de son ancienneté, soit par rapport aux Phocéens, soit par rapport aux Colonies d'Hercules, desquelles ils étoient originaires, & à leur Dieu Apis,

qu'ils adoroient ſous la figure d'un Bœuf, les Citoyens de Niſmes demanderent à François I. de reprendre pour Armoiries ces dernieres; ce qui leur fut accordé en 1535, le vingt-uniéme de ſon Regne, que Niſmes auroit un Crocodile & un Palmier pour ſes Armes, avec cet mots : *Col. Nem.* On voit donc à cette Médaille un Crocodile enchaîné à un Palmier, avec deux couronnes, l'une de Laurier, & l'autre Roſtrale, avec ces mots : *Col.* d'un côté, & *Nem.* de l'autre de la Palme. Peut-on dreſſer des Armoiries mieux parlantes que celles-ci; & auroit-on pû accorder aux Citoyens de Niſmes la permiſſion de frapper une ſemblable Médaille du temps des Romains, ſi la Colonie que cette Ville avoit envóyée en Egypte ne ſe fût ſignalée ſous *Avidius Caſſius*, qui étoit leur Lieutenant General en Egypte, ſi elle n'avoit eu plus de part que les autres Nations de l'Armée à conquerir l'Egypte? En effet, cela étoit plûtôt dû à cette Colonie de Niſmes, qu'à toute autre. L'Egypte étoit anciennement leur premiere Patrie, d'où ils étoient deſcendus, comme contemporains d'Hercules & de Nemauſus ſon fils, à qui ils avoient ſi bien ſervis, pour aider au premier à ſes exploits dans les Gaules & en Eſpagne. Et pourquoi cette Colonie n'auroit-elle pas pû garder encore après pluſieurs ſiecles, des preuves de ſa bravoure, pour ſe faire reconnoître de nouveau à l'Egypte, d'où elle étoit originaire, & aux Romains, qu'il n'y avoit que les Egyptiens mêmes, ou ceux qui en étoient originaires, qui puſſent ſoûmettre l'Egypte? On peut donc dire que ces deux mots ſignifient, *Colonia Nemauſenſis*, ou *Nemauſenſium*, en faiſant alluſion au premier exploit de l'Egypte aſſujettie par Auguſte, & réduite en Province Romaine, & non *Collegium Nemauſenſium*, qui n'a nul rapport à l'Hiſtoire, ni aucun ſens pour le pouvoir appliquer.

Au revers de cette Médaille, on y voit deux têtes,

l'une d'Auguste, & l'Autre d'Agrippa, avec ces mots: *Imp.* audessus de leurs têtes, & au bas, *Divi. F.* que l'on explique par *Imperatores Divi Filii, Patres Patriæ*, par rapport à Auguste couronné de Laurier, & à Agrippa ayant la Couronne Rostrale, comme ayant commandé la Flotte dans la Bataille d'Actium, lequel ensuite conduisit une Colonie dans Nismes. Quoi qu'il en soit de cette Médaille, j'ai crû qu'elle étoit affectée à la Ville de Nismes, de laquelle toute la Province des Volsques Arecomiques dépendoit.

Ce qui confirme si bien tout ce que je viens de rapporter, c'est une autre Médaille de bronze qui porte la figure d'une tête d'homme avec l'Armet ou le Casque, que l'on estime être *Nemausus*, ou plûtôt *Auguste*, avec l'inscription, *Nem. Col.* que l'on fabriquoit dans Nismes du temps des Romains.

Du Cadareau.

§. V. FIGURE 3.

On prétend que le Cadareau étoit la ruë de l'Argenterie, ou Orfévrie, où l'on a trouvé en creusant en divers endroits plusieurs pierres précieuses gravées, Cornalines, Agathes, &c. une surtout de ces dernieres de la grosseur d'un *œuf*, où étoit l'effigie de *Faustine*, qui a été estimée mille écus.

D'une Corniche de marbre.

§. VI.

En creusant auprès de l'ancien Lavoir des Juifs, contre le Jardin des Recolets, on trouva un *Fragment* de Corniche de marbre blanc de six pieds de saillie.

Des Pavés.

§. VII.

On trouve dans Nismes, en divers endroits, plusieurs Pavés à la Mosaïque, composé d'une infinité de diverses petites pierres de differentes couleurs & compartimens, pas plus grandes que de moindres dez à joüer.

Lorsque je faisois travailler aux Fortifications du Château, à quatre Bastions de Nismes d'aujourd'hui, on y découvrit plusieurs Pavés à la Mosaïque de marbre blanc, avec des compartimens tres singuliers, en petits dez de marbre noir. J'eus l'honneur de les faire remarquer à Monseigneur le Maréchal Duc de Noailles, qui me chargea de lui en donner un Plan, qu'il emporta à Paris. J'y trouvai plusieurs autres Pavés de marbre blanc à carreaux d'environ neuf pouces en quarré, que je voulus faire retirer en entier; mais cela ne fut pas possible, tant le mortier sur lequel on les avoit assis, étoit fort & dur : car il ne faisoit qu'un seul corps avec ces Pavés de marbre, qui se mettoient en plusieurs pieces, plûtôt que de s'en separer.

De certains Monumens Antiques trouvés dans un Puits.

§. VIII.

Il y a environ dixhuit à vingt ans, lorsque je faisois travailler aux Casernes de Nismes, que l'on m'avertit qu'à la Vigne de M. Montel, près la petite Montée qui va à la Tourmagne, on avoit découvert un Puits d'où l'on tiroit plusieurs choses remarquables. Les Vignerons qui avoient fait cette découverte, en ôtant des

grandes dales qui couvroient ce Puits, y descendirent par le moyen des Engins ordinaires. On en sortit plusieurs jambes & pieces de bras de marbre blanc; un de ces pieds me parut être garni de brodequins ordinaires, dont les Empereurs étoient chaussés. Plusieurs corps aussi de marbre blanc, l'un qui me paroissoit, par rapport à sa cuirasse, être de quelque Empereur, ou grand Capitaine, mais sans tête; d'autres aussi de marbre, qui me semblerent être des figures de Senateurs, tous de grandeur naturelle, avec leurs robbes, aussi mutilés, avec le seul tronçon du corps. Uue petite figure de marbre d'environ deux pieds & demi de haut, à côté de laquelle il paroissoit que l'on avoit attaché des aîles, pour avoir à peu près l'effigie d'une Rome; & enfin la tête d'un Hercules aussi de marbre, grande comme nature, avec son mufle de Lion audessus pour casque, parfaitement bien ressemblante à celle des figures qui sont à Rome. Je fis des desseins de toutes ces trouvailles, que j'envoyai à M. de Basville Intendant de la Province, avec mes conjectures, qui étoient, que lorsque la Ville devint Chrétienne, toutes ces Statuës furent apparemment renversées, & jettées dans des lieux profonds, afin que les Gentils oubliassent plûtôt leur Religion, en ne voyant plus les images de leurs faux Dieux, qui auroient pû la renouveller.

Des Statuës à quatre jambes, & des Mimes, ou Histrions.

§. IX. FIGURES 9, 10, &c.

Il y en a qui prétendent que cette Figure des quatre jambes étoit le *Gerion* qu'Hercules défit en Espagne, qui avoit autrefois en son entier trois têtes, trois corps, six jambes & six mains, que l'on interpretoit pour le symbole de l'amitié du *Triumvirat*, & des trois freres

Rois d'Eſpagne, qui furent détruits par Hercules, leſquels étoient fils de *Deabus*, que l'on appelloit autrement *Chryſeus*; de ſorte que cette Statuë de Gerion ayant été tronquée à la ceinture, on luy a poſé pour poitrine une baſe de colomne, & ſur cette baſe une tête d'homme qui a une longue barbe, que ſuivant les apparences, l'on a trouvé en divers endroits dans les ruines de l'ancienne Ville, dont on a compoſé la figure en pieces de rapport, des quatre jambes d'aujourd'hui. D'autres, avec plus de raiſon, veulent que c'eſt la figure de deux hommes, qui ont des natures de femmes, joints enſemble, faiſant un grouppe.

Que ce que l'on appelle *Mimes*, ou *Hiſtrions*, ou Sauteurs, ainſi nommés de *Hiſter Tuſcus*, le premier qui fit ſur les Theatres ces ſortes d'exercices que de ſauter, ne ſont non plus que des hommes avec des natures de femme, comme ſont ceux qui ſont à la Porte de la Couronne, l'un audehors du Ravelin, & l'autre en dedans, & qui reſſemblent à celui qui eſt à un coin de ruë, faiſant face à l'Hôtel de Ville d'à preſent, couvert d'une robbe avec une ceinture & un bonnet, ne ſont autre choſe, non plus que la figure des quatre jambes, que la repreſentation de ces *hommes lâches*, que *Soſeſtris* Roi d'Egypte avoit vaincus ſans combattre, que l'on a repreſentés avec des natures de femme, & des bras tournés derriere le col, comme incapables d'aucun ſoin, ne pouvant plus ſe mêler d'aucune affaire publique. Les bras ainſi derriere le col, font voir que ce n'eſt pas la poſture d'un Hiſtrion, ou Sauteur; ces ſortes d'exercices demandent une grande liberté dans les bras, qui ſervent même d'aide à ſauter, par le mouvement que l'on leur donne, & non à les tenir gênés derriere le col, qui ſemblent être liés ou attachés à quelque pilier. D'autres enfin ont voulu que ces Statuës ayent ſervi de thermes, ou de piliers, par rapport à la puiſſance de leurs corps, qui eſt de ſix pieds de

haut ou environ, tout comme on a fait ſervir des hommes & des femmes vaincus pour pilaſtres, ou pour colomnes, dans l'ordre des *Cariathides* en architecture.

D'autres au contraire, conjecturent, ſans rapporter le temps, ni par qui, que ces figures des Hiſtrions ſont les repreſentations de ces filles qui furent expoſées au Vainqueur, afin de ſauver Niſmes & ſes Citoyens. La Ville, diſent-ils, ſe trouvoit alors aſſiegée par une Armée victorieuſe, qui ne vouloit faire grace à perſonnne, à cauſe qu'on lui avoit trop longtemps reſiſté. Le Senat s'aſſembla pour déliberer ce que l'on devoit faire dans une ſi triſte conjoncture. Il fut reſolu, par l'avis d'un des Senateurs, que puiſque les Aſſiegeans ne vouloient faire aucun quartier, & que l'on devoit perir, il falloit tenter encore un expedient pour ſe ſauver, qui étoit de planter des poteaux dans les Places publiques, & aux coins des Carrefours des ruës, auſquels on attacheroit des filles toutes nuës, quelquefois ſeules, & ſouvent deux enſemble, les bras croiſés derriere le col; que l'on ouvriroit enſuite les Portes de la Ville; & que le Soldat furieux trouvant ainſi ces innocentes Victimes voüées à leur diſcretion, s'y arrêteroit, & oublieroit ſon devoir. L'avis de ce Senateur fut ſuivi; on ouvrit les Portes de la Ville. Le General & les Officiers étonnés d'un ſemblable ſpectacle, furent ſenſibles à ce ſacrifice, firent grace à la Ville & à ſes Citoyens en faveur de ces victimes; & pour reconnoître cette délivrance, que l'on attribuoit au Dieu Priape, qui étoit reconnu principalement dans Niſmes, le Peuple fit dreſſer des Statuës en pluſieurs endroits de la Ville, en reconnoiſſance du ſacrifice de ces filles, qui avoient ſauvé la République par un ſemblable ſtratagême. On les figuroit mâles de la ceinture en haut, telles que les figures d'aujourd'hui les repreſentent, pour faire voir que ſous cette figure, c'é-

toient plûtôt des hommes que des filles qui avoient conduit toute cette affaire à une heureuſe fin.

De la Déeſſe Salus.

§. X. FIGURE 5.

En 1622, lorſque l'on travavailloit aux Fortifications de la Ville, en creuſant les Foſſés du Baſtion du vieux Château, on trouva une Statuë de marbre blanc, de grandeur naturelle, de la Déeſſe *Salus*, ou d'*Hygie* fille d'*Eculape*, toute entiere, à la reſerve d'une main. Autour de ſon bras, étoit entortillé un Serpent, dont elle devoit apparemment tenir la tête avec la main qui lui manquoit. Le Baron de Briſon qui commandoit alors dans Niſmes, en donna deux Piſtolles aux Travailleurs qui l'avoient découverte. Elle tomba enſuite entre les mains de M. Abremetée, qui craignant que les Conſuls ne la lui enlevaſſent, la vendit à Milord Hay. Elle eſt dans la Salle des Antiques du Roi d'Angleterre.

Des Statuës d'Apollon, d'Eſculape, & d'Harpocrate.

§. XI.

En conſtruiſant les mêmes Fortifications, on trouva encore une Satuë d'*Apollon*, ayant à ſes pieds une autre Statuë d'*Eſculape*, toutes deux de marbre, que l'on ne ſçait pas ce qu'elles ſont devenuës, non plus que celle d'*Harpocrate*, ou le Dieu du *Silence*, que l'on nommoit ainſi, à cauſe qu'il tenoit les deux doigts ſur la bouche, fils de la Déeſſe *Iſis*, par où les Payens donnoient à entendre, qu'il ne falloit gueres parler des Dieux, ni de leurs myſteres.

Des Dieux Penates, Fig. 13. *De la Statuë d'Homere, & de la Figure de Curtius.*

§. XII.

On a trouvé à Nismes dans plusieurs Tombeaux differens, des Dieux *Penates*, de terre verte, avec des Hieroglyphes des Egyptiens, que l'on estime être Isis & Osiris. On voit encore une Statuë de pierre, qui represente un vieillard au milieu de deux jeunes femmes qui le regardent. On veut que ce soit le Poëte *Homere* accompagné de ses deux filles, de l'*Esprit*, sçavoir l'*Iliade*, & l'*Odissée*, ou bien avec deux *Muses*.

On a trouvé encore un marbre où est representé un homme à cheval, tête baissée, sans étrier & sans harnois, que l'on prétend être *Curtius* Chevalier Romain, qui se jetta dans un gouffre par ordre de l'Oracle.

De diverses Têtes Antiques que l'on a trouvées dans Nismes.

§. XIII.

Une tête à deux visages, que l'on estime être Janus, ne pourroit-elle pas être celle de la Statuë à quatre jambes?

Trois têtes n'ayant que deux yeux, & trois autres têtes en bronze ayant quatre yeux.

Une tête de marbre blanc, Fig. 14. representant la face d'un bel homme, ayant assez de barbe, portant une corne de Belier au sommet de la tête, des cheveux crêpés comme la Toison d'un mouton, que l'on a crû être une tête de Jupiter Ammon, avec beaucoup de vraisemblance, que l'on adoroit en Libye à son Temple, sous la figure d'un Belier, bâti par Bacchus.

Une tête de marbre qui a le muſeau d'un Bœuf, par rapport à Apis, adoré des Egyptiens.

Il fut trouvé dans le Canal de Viſtre une tête d'homme de bronze, à laquelle on n'a ſçu quel nom lui donner.

En l'an 1625, il fut trouvé entre la Porte de la Bouquerie & celle des Prêcheurs, où eſt à preſent le grand Cours, audeſſous d'un Pavé à la Moſaïque, une tête de *Plotine* de marbre blanc.

On a trouvé encore un Autel triangulaire, où eſt dépeint en demi-relief à l'un de ſes côtés le Dieu Mercure, avec des aîles à la tête, ſon caducée à la main gauche, & une bourſe à la main droite; à un ſecond côté on y voit une Urne; & à ſon troiſiéme, un Poiſſon.

Des Aigles Romaines.

§. XIV.

On a trouvé en pluſieurs endroits de Niſmes des *Aigles Romaines*, toutes de marbre blanc, de grandeur naturelle, d'un tres beau deſſein, comme chez Monſieur Maſſip Avocat du Roi, & près de la Fontaine au frontiſpice d'une vieille Porte. On a trouvé de ces Aigles juſqu'au nombre de quatorze en divers endroits des ruines de l'ancienne Ville. Il manque la tête à ces Aigles, que l'on a ainſi mutilé lorſque l'on a démoli les bâtimens auſquels on les avoit employées pour ornemens: car il eſt aiſé de penſer qu'elles tenoient à leurs becs des feſtons, que l'on voit encore, garnis de fleurs ou de fruits; & que ces figures étoient employées, ſuivant les apparences, audeſſus des Portes pour ornemens, à des Frontiſpices, ou à des Friſes, &c.

Des Inscriptions & Epitaphes.

§. XV.

On trouve à Nismes un tres grand nombre d'*Inscriptions* & *Epitaphes*, les unes Hebraïques, les autres Grecques, & les autres Latines. Monsieur Baux Medecin, a plusieurs Recueils de ces Inscriptions, tirées sur des pierres antiques J'en ai compté jusqu'à 175 sur divers sujets. Il a de plus, un Recueil de ce que l'on a trouvé en divers endroits, soit en urnes de terre, de verre & de bronze; soit en divers autres instrumens servant aux Sacrifices, comme Coûteaux, Pateres, Anneaux, Miroirs d'acier, Chandeliers, Pavés à la Mosaïque, Lacrymatoires, Dieux Penates, Lampes Sepulchrales, & plusieurs autres choses curieuses.

On n'auroit jamais fini, s'il falloit rapporter tout ce que l'on a trouvé de curieux en foüillant en divers endroits du terrain de la Ville de Nismes, dans l'enclos de ses anciens murs, & ce que l'on trouve encore chaque jour.

En parcourant les ruës de Nismes, on voit en plusieurs endroits des fragmens de colomnes, piedestaux, chapiteaux, & autres ornemens d'architecture, de tant de manieres differentes, soit de pierre dure, ou de marbre, qui font voir combien l'ancienne Ville devoit être magnifique & superbe dans ses Bâtimens. La nouvelle Ville d'aujourd'hui n'est bâtie que sur les ruines de l'ancienne ; & le rez de Chaussée où les hommes marchent à present, est plus élevé que celui où les Romains se promenoient autrefois dans les ruës, de six, neuf, & douze pieds, tant du plus, que du moins, suivant les differens comblemens des édifices, plus ou moins grands, qui furent alors démolis. L'Amphitheatre est enterré dans ses ruines de neuf à dix pieds; la Tour-

magne, d'environ deux toiſes; le Temple de Diane, de quatre à cinq pieds; & la Maiſon quarrée le ſeroit de deux, quatre, ſix, douze à quinze pieds en divers endroits, comme je l'ai vûë autrefois, ſi on n'en avoit pas déblayé les décombres, qui l'enſeveliſſoient en partie, pour la faire voir dans ſon état de perfection, telle qu'elle eſt aujourd'hui.

CHAPITRE VII.

Critique de l'Ouvrage par l'Auteur, & ſon Apologie.

§. I.

1°, JE ne ſuis pas bien perſuadé que *Nemauſus* fils d'*Hercules*, ait été le Fondateur de Niſmes. Ce n'eſt qu'une pure conjecture, qui n'a du rapport qu'à ſon nom. Cependant, ſi je n'adopte pas ce ſentiment, quel parti dois-je ſuivre? Car ſi je ne veux pas que Nemauſus ſoit le premier qui ait impoſé ſon nom à la Ville de Niſmes, où irai-je chercher ailleurs dans l'Hiſtoire, autre que lui, qui ait pû faire jetter les premiers fondemens de cette Ville, pour être ainſi nommée du nom de ſon Auteur? Si cela n'eſt point, & que je ne trouve rien de mieux qui me prouve le contraire, je dois m'en rapporter ou à la dénomination, ou à la Tradition, ou à l'Hiſtoire. Les uns & les autres favoriſent mon opinion. L'Hiſtoire m'aſſure que Niſmes étoit avant l'arrivée des Phocéens; que Nemauſus étoit environ mille à onze cens ans encore auparavant; & pourquoi Niſmes ne pourroit-elle pas être depuis ce temps-là, puiſque de ſimples Villages ſubſiſtent depuis plus de deux mille ans? Si la dénomination, la Tradition & l'Hiſtoire ſe concilient ſi bien ſur ce fait, &

que je n'aye rien de mieux à choisir, il me paroît que je dois m'en tenir à l'opinion de croire, que Nemausus est le Fondateur de Nismès.

§. II.

2°, L'Inscription qu'on a trouvée à Aix en Provence, dans la Maison de Monsieur le Premier President, 2e Partie, Chap. IV. §. I. me paroît fort suspecte, pour faire croire qu'*Adrien*, par ce seul témoignage, ait fait bâtir une Basilique à Nismes, à la gloire de ***Plotine*** sa Bienfaitrice : Et pourquoi cette Inscription ne se trouve t-elle pas à Nismes plûtôt qu'à Aix ? Il est fort difficile d'accorder ce monument avec la verité, pour la déferer à Nismes. Si je veux supposer aussi que cette Inscription est fausse, je cherche, pourquoi, & à quel dessein l'a-t-on fabriquée ? Quel avantage a-t-elle pû apporter à Nismes, en faisant fabriquer à Aix un semblable monement ? Et quel avantage en revient-il encore aujourd'hui à cette Ville ? l'Histoire m'assure de la reconnoissance qu'Adrien devoit à l'Imperatrice Plotine ; cette Inscription la confirme ; je m'en sers pour orner mon sujet, parce qu'elle lui convient, & qu'elle flatte mon sentiment ; j'ai pardevers moi le témoignage de l'Histoire, & l'Inscription, qui me sont favorables.

§. III.

3°, Il semble enfin, que je pousse trop loin l'interpretation de la Médaille de Nismes, 2. Part. Ch. VI. §. IV. & que l'amour de ma Patrie y a plus de part que toute autre chose, ce que je sens bien. Défaut presque de tous les Historiens, qui n'ont en vûë que d'applaudir à la gloire des Heros ou des sujets dont ils traitent. Mais pour supposer que cela soit, il faut auparavant que je prouve que mes conjectures ne sont pas non seulement justes, mais encore il faut que j'en trouve d'autres qui soient

bien plus vraiſemblables, & qui puiſſent détruire tout ce que j'avance. Juſqu'alors j'aurai raiſon, ce me ſemble, d'accorder à ma Patrie tous les avantages qui lui ſont dûs, plûtôt que de ſuivre d'autres ſentimens auſquels le bon ſens répugne; comme ſi je voulois interpreter encore le *Col. Nem.* en queſtion, par le *Colonia Nemetorum*, où il n'y a aucune raiſon. Et où irois-je aboutir avec cette interpretation, avec un Crocodile enchaîné à un Palmier, qui n'ont aucuns attributs avec de tels Peuples, par rapport à leurs exploits & à leurs origines? &c. Je ne pourrois que m'égarer. Si je veux ſuivre encore celle de *Colonia Nemauſi*, en faiſant alluſion au Fondateur de Niſmes, & non aux Citoyens de cette Ville; il faudroit que je fiſſe revenir *Nemauſus* de l'Egypte, où il n'a peutêtre jamais été, quoiqu'il en fût originaire, & que je lui fiſſe frapper une Médaille en caracteres Romains, cinq à ſix cens ans avant même que Rome fût conſtruite, auquel temps les caracteres Romains n'avoient peutêtre pas été inventés. Comme l'on voit donc bien au vrai, que cette Médaille a été frappée du temps que les Romains étoient Maîtres de Niſmes, après avoir aſſujetti l'Egypte à leur Empire, & que cette Médaille eſt particuliere à cette Ville, où l'on y en trouve un grand nombre parmi ſes ruines, on doit croire raiſonnablement qu'elle lui étoit affectée, & que l'Inſcription de *Colonia Nemauſenſis*, ou de *Nemauſenſium*, qui aiderent aux Romains à ſubjuguer l'Egypte à leur domination, eſt la plus juſte que l'on puiſſe lui donner, à mon ſens, qu'aucune autre que l'on ait pû imaginer juſqu'aujourd'hui.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *L'Histoire abregée de la Ville de Nismes, & de ses Antiquitez*, &c. Fait ce 13 Juillet 1719.

MOREAU DE MAUTOUR.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le Sieur H. GAUTIER, Nous a fait exposer, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Histoire de la Ville de Nismes, & de ses Antiquitez, avec des Figures*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ladite Ville de Nismes seulement ; Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Sieur Gautier, de faire imprimer ledit Ouvrage en tel Volume, forme, marge, caracteres, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter partout notre Royaume pendant le temps de trois années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance,

comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, dans ladite Ville de Niſmes ſeulement, d'imprimer ou de faire imprimer ledit Ouvrage, & d'y en faire venir, vendre & debiter d'autre impreſſion que de celle qui aura été faite pour ledit Expoſant, ſous peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre tres cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenſon, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de Saint Loüis; & qu'il en ſera enſuite Remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre tres cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis e'Argenſon, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de Saint Loüis; le tout à peine de nullité des Preſentes. Duſcontenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Sieur Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement tout au long, ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenuë

pour dûement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander antre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le vingt-ſixiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cens dixneuf, & de notre Regne le quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil,

DE SAINT HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 507, n° 543, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13 Août 1703. A Paris le 31 Juillet 1719.

Signé, DELAULNE, Syndic.

Il eſt ordonné par l'Edit du Roi du mois d'Aouſt 1686, & Arrêts de ſon Conſeil, que les Livres dont l'impreſſion ſe permet par Privilege de Sa Majeſté, ne pourront être vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

A Paris, de l'Imprimerie de CHARLES HUGUIER.

Ouvrages que le Sieur GAUTIER *a donné au Public.*

UN Traité de Fortifications, avec l'Examen de toutes les Methodes dont on s'est servi jusqu'alors pour fortifier les Places. Avec Figures. A Lyon, chez Amaulry.

Un Traité de l'Art de laver les differens Desseins qu'on envoye à la Cour. A Lyon, chez le même.

Un Traité des Armes à Feu, tant des Canons dont on se sert sur Terre, que sur Mer, avec leurs proportions, comme des Mortiers pour le jet des Bombes, avec la maniere de diriger leur portée. Avec Figures. A Lyon, chez le même.

Un Traité de la Construction des Chemins, tant de ceux des Romains, que des Modernes, dans toutes sortes de lieux. Les Arrêts, Edits & Declarations du Roi concernant les Ponts & Chaussées. Une Dissertation sur les Projets des Canaux de Navigation, d'Arrosage, & pour la conduite des Fontaines; avec une autre sur la conduite des Mâts pour les Vaisseaux du Roy, depuis les Forêts où l'on les abbat, jusques dans les Ports de Mer ausquels on les destine. Avec Figures. A Paris, chez André Cailleau, Quay des Augustins.

Un Traité des Ponts, la maniere de les construire, tant ceux de maçonnerie, que de charpente, sur toute sorte de sujets. Avec les Figures. A Paris, chez le même.

Une Dissertation qui resout les difficultez sur la poussée des Voûtes & des Arches, à differens surbaissemens, sur les Piles, les Voussoirs, la charge des Pilotis, le profil des Murs qui doivent soûtenir des Terrasses, des Remparts, à quelque hauteur donnée que ce puisse être.

Une Dissertation sur les Eaux Minerales de Bourbonne les Bains, où il est démontré par une Experience, que la chaleur de ces Eaux ne provient que d'un ferrement. Avec Figures. A Troyes en Champagne.

Cartes de Geographie levées sur les lieux par le Sieur GAUTIER, *avec un Instrument de sa façon, que l'on trouve à leurs adresses.*

La Carte du Diocese de Toulouse. A Paris, chez Jaillot.

La Carte du Diocese de Besiers, & de celui d'Agde. A Paris, chez Delisle.

La Carte du Diocese de Nismes. A Paris, chez Nolin.

La Carte du Diocese d'Usez. A Paris, chez le même.

La Carte du Diocese d'Alet est levée, mais non pas imprimée, ni gravée, comme les precedentes.



PLANCHE I
Taureaux
Nouveaux Murs de Nismes
LA VILLE
Plan du Temple de Diane
Profil du Temple de Diane
PERSPECTIVE DE L'AMPHITEATRE
Les Gladiateurs
Portique Exterieur
Portique Interieur
Priape

